

LE PETIT FAVEROLLAIS



SOMMAIRE

Édito	3
La Mairie à votre service	4
État Civil	5
Les associations	6
Accueil des nouveaux habitants	6
Cyclo Faverolles-Montrichard	7
Le Club « Loisirs d'Automne »	9
Les Fêt'arts	10
L'APE	12
École	15
123 bouge	18
Cantine Scolaire	19
Flair et crocs	20
Club animations	23
Comité des Fêtes	24
L'Audronnière	25
Bibliothèque	32
Société communale de chasse	33
Saint Vincent	34
Recette : Roulé à la pâte à tartiner	36
Association scientifique et technique	37
Centenaire de Robert G. Schmidt	38
Fête des voisins	40
Âge et vie	41
Matinée éco-citoyenne	42
La stèle du Boulay	43
Le cinéma en plein air	45
MIZARA	46
Le marché de Noël	48
Gym bien-être	49
Bénévolat Jeunes	50
L'ambroisie	51
Le SMIEEOM	52
Le SIAAM	54
Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	56
Communauté de communes Val de Cher Controis	58
Le SIAEP	60

Membres de la Commission du Bulletin

Yvette MERCIER
Valérie LAUMONIER
Jean-Yves MARTINEAU
Olivier RACAULT
Elisabeth AUGÉ
Lionel MORIN



Directeur de la publication Olivier RACAULT | Responsable de la Publication Yvette MERCIER
Rédaction du Bulletin La Commission Communale
Conception et réalisation | ISF Communication - 2, rue des Onze Arpents à 41000 BLOIS - 02 54 56 43 43 -
contact@isf-imprimerie.fr - www.isf-communication.fr 

Édito



Le Maire,
Olivier Racault

Chères Faverolaises, Chers Faverollais,

En écrivant ces quelques lignes, je me dois de vous faire part de mon admiration et de mon profond respect envers les 26 personnes présentes en octobre avec leurs outils, lors de la matinée citoyenne pour le nettoyage du cimetière.

Cet acte, fait de citoyenneté, démontre l'envie du bon et bien vivre dans notre commune.

Durant l'année 2023, nous avons fait notre possible pour poursuivre nos différents travaux et engagements. Une grosse part de notre budget a été consacrée à la réfection de la voirie à la Chèverrie, à la Brossette, route d'Aiguevive et à la Croix Ferrand.

En parallèle, nous avons fait l'acquisition d'une réserve à eau positionnée dans le parc communal, ce qui nous permet de récupérer l'ensemble des eaux de pluie de l'école. Sans ce dispositif, nous n'aurions pas pu poursuivre le fleurissement.

En ce qui concerne nos investissements, cette année nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tracteur et engagé une importante campagne de modernisation de nos éclairages à LED, à l'école, à la salle des fêtes, à la mairie, à la garderie... Cela devrait se traduire par des économies de consommation d'électricité assez rapidement.

Après de longs mois de travaux et de nombreuses tracasseries administratives, nous allons enfin voir l'ouverture de la structure Ages et Vie. Il reste maintenant à accueillir nos aînés dans ces superbes locaux.

En octobre, nous nous sommes associés aux communes de Chissay et de St Georges sur Cher afin d'intégrer le dispositif « Villages d'avenir ». Cela devrait nous permettre d'avoir un soutien technique pour faire prospérer nos projets, soit la réouverture du chemin piétonnier sur les bords du Cher et l'amélioration des performances thermiques de nos bâtiments communaux, afin d'accroître nos économies d'énergie.

Sur ce point, nous travaillons avec différents partenaires sur la reconversion de la carrière de Faverolles à l'Audronnière, qui devrait être restituée aux différents propriétaires dans moins de deux ans.

Un projet de centrale photovoltaïque est déjà à l'étude avec, nous l'espérons, une ouverture vers les faverollais afin d'envisager un projet collectif pour réaliser de l'autoconsommation.

Côté éclairage public, nous sommes régulièrement questionnés sur l'absence ou sur des dysfonctionnements des candélabres dans nos rues. Pas de panique, c'est volontaire, l'ensemble du Conseil a délibéré en juin 2023 afin de limiter l'éclairage, soit un arrêt complet en juin, juillet, août et une relance vers le 15 septembre.

Tout n'est pas facile, je profite de ces quelques lignes pour vous faire part de nombreuses incivilités, qui perturbent le « Bien vivre ensemble ». Chiens errants, aboiements de chiens, vols, conflits de voisinage, dégradations des fleurs et vol de la plaque commémorative de Mr Girault, positionnée à l'entrée de l'école... et la liste n'est pas finie.

Devant de tels faits, nous pourrions, le Conseil Municipal et moi-même, être découragés, mais ce n'est pas le cas, nous avons bon espoir qu'avec un peu de respect, de dialogue et de courtoisie, nous pourrions maintenir la cohésion de notre village et l'équilibre de nos associations.

Je tiens à féliciter toute l'équipe de « Flairs et crocs » qui a organisé un magnifique « Championnat des DOM-TOM » sur le terrain de Faverolles sur Cher, ce qui a permis de faire rayonner notre commune auprès du territoire d'Outremer.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les associations qui animent notre commune, un grand merci aux agents de la commune et aux membres du Conseil Municipal qui travaillent pour vous.

Meilleurs vœux, bonheur et santé pour cette nouvelle année 2024 !

La Mairie à votre service



Tarifs Divers

Concessions Cimetière

Fixés à compter du 1^{er} janvier 2023, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

- Concession trentenaire : 170 €
- Concession cinquantenaire : 210 €

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies depuis le 1^{er} janvier 2023, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à partir du 1^{er} janvier 2023.

Concession Columbarium

1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 2 urnes cinéraires.

Locations Maison du Temps Libre

Tarifs fixés à compter du 1^{er} janvier 2023.

	Commune	Hors Commune
Location grande salle		
Particuliers	270 €	380 €
Associations	GRATUIT	160 €
Location grande salle week-end		
Particuliers	320 €	470 €
Location petite salle		
Particuliers	60 €	110 €
Journée ou week-end		
Associations	GRATUIT	80 €
Location cuisine (sans vaisselle)		
	70 €	100 €
Vin d'honneur		
Grande salle	70 €	130 €
Petite salle	50 €	80 €
30 participants max.		

Toutes les actus
WWW.FAVEROLLESSURCHER.FR



Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h00 à 17 h30 sans interruption
et le samedi de 9 h00 à 12 h00

Fermé le mercredi

Tél. : 02 54 32 04 01

Email : faverolles41@gmail.com

Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

Adjoint administratif : Valérie GABILLET



Naissances

Noam, Mario, Jean-Pierre SILVA	31 janvier
Inaya, Marie-Colombe, Marie-Emilie DOS SANTOS PENIDA	5 février
Kenzo , Alain, Joseph, Michel DEBOURG	14 février
Alba, Jade RANDEYNES	4 avril
Milo, Pascal, André PERRIGAULT	25 mai
Adèle, Alice, Odette PIVRON	15 juin
Eywen, Hylann, Tymaël FONTAINE	24 juin
Pablo, Robin PRIEUR	5 octobre
Maxime MASCRET	16 octobre
Keyden GREVET	6 novembre



Mariages

Patrick, Régis HAIMON et Mireille, Guylaine MÉTIVIER	15 avril
Christophe, Jean-Paul LALLEMENT et Françoise, Nathalie KREMER	27 mai
Xavier, Bernard, Guy LEGOUT et Emmanuelle MORIN	3 juin
Richard, Dimitri CARTIER et Tiphaine, Priscillia DENONIN	3 juin

Décès

Dominique, Philippe DOUARD	24 janvier
Jean, Jacques, Maurice DAVAULT	7 mars
Denis, Antonin MARCONNET	1 ^{er} avril
Claude, Jacques NIQUET	2 avril
Jacky, Georges, André BÉNARD	14 mai
Noëlle, Elisabeth GRESLÉ épouse URBIN	17 juillet
Francis, Marcel, Roméo DELANNOY	1 ^{er} septembre
Evelyne, Lucienne RAVAUD épouse GALAND	7 septembre
Bernard, Jean, Alfred TROUVÉ	14 septembre
Joseph LEMEILLEUR	11 octobre
Marie, Thérèse, Jeanne COCHARD veuve BREYNE	15 octobre
Nicole, Marie, Adrienne RICHARD épouse CHAUCHET	30 octobre

Etat Civil 2023



Vincent, Michel, Lucien CORTI	17 juin
et Samantha, Gislaïne, Claudine BACON	
Corentin, Robert, Régis GUIBOUT	24 juin
et Laura, Virginie COLONNIER	
Pascal, Alain, Maurice AUCLAIR	12 août
et Vanessa, Gwenaelle DENONIN	
Cédric, François LESSAULT	9 septembre
et Christine, Virginie, Madeleine BOUTTIER	





Les présidents

des associations

Cyclo Tourisme Faveroles-Montrichard

M. Philippe MORIN // 02 54 32 71 33

Cantine scolaire

M. Jean-Claude COUTANT // 02 54 32 84 71

Comité des Fêtes

M^{me} Anita LENOIR // 06 80 15 01 22

Loisirs d'Automne et Philatélie

M^{me} Bernadette BÉNARD // 02 54 32 12 08

Société de chasse

M. Arnaud COLAS // 02 54 32 74 14

Amicale Saint-Vincent

M. Jean-Michel VRILLON // 06 45 27 83 03

Club Animation Faveroles

M. Daniel DELMAIRE // 02 54 32 23 61

Mizara

M. Claude SIMIER // 06 70 80 22 43

Fêt'Arts

M^{me} Allison ORILLARD

02 18 09 13 71 // 06 46 74 57 92

École en Fête

M^{me} Vanessa JUTTIN // 06 70 24 38 19

Flair et Crocs

M. Philippe FOUGÈRES

02 54 32 87 19 // 06 65 70 16 86

Association Scientifique et Technique

M. Daniel DELMAIRE // 02 54 32 23 61

1 2 3 Bouges

M^{me} Florence CLAVEAU // 06 22 47 57 94

Association Cancervices

M^{me} Nicole FROMET

02 54 32 17 28 // 07 71 02 69 17

Doudoum'ba Origines

M^{me} Stéphanie PICAULT // 06 08 28 69 64



Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 17 juin 2023, le maire et ses conseillers municipaux accueillent les nouveaux habitants autour d'un petit déjeuner, dans la salle des fêtes.

A l'invitation du Maire, chaque responsable a présenté son association ou son activité. Etaient présents : l'Association des Parents d'élèves de l'école de Faveroles, l'Association Technique et Scientifique, l'Audronnière, la Bibliothèque, le club Canin, la Chasse, le Comité des fêtes, le club Cyclo, le club de Gym, le club Loisirs d'Automne et la Saint Vincent.

Les nouveaux faveroles et faveroles ont découvert les différentes activités sportives et culturelles de la commune.

Un moment convivial et chaleureux qui a permis de discuter autour d'un café sur les actions communales et associatives.

Cyclo Faveroles-Montrichard

ORGANISATION DU CLUB

L'effectif du club se compose de 54 licenciés dont 14 féminines. Nous pratiquons essentiellement du cyclotourisme dans deux groupes de niveaux, le dimanche matin avec un départ devant la mairie de Montrichard et le mercredi après-midi avec un départ au carrefour Montparnasse de Faveroles



BILAN 2023

L'année cyclo a débuté le dimanche 5 mars par des circuits de 38, 53 et 68 km et s'est poursuivie par les principales manifestations suivantes :

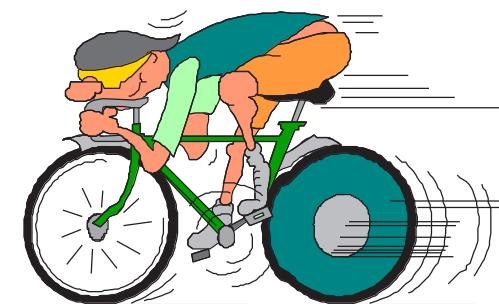
- le 26 mars : rando à Monthou sur Cher au profit de la ligue contre le cancer
- le 7 mai : challenge du centre à Souday
- le 3-4-5 juin : weekend dans le Marais Poitevin
- le 10 juin : encadrement rando des St Georges de France
- le 2 juillet : pique-nique
- le 21 juillet : encadrement rando Le Cher à Vélo
- du 23 au 30 juillet : semaine fédérale à Pont à Mousson
- du 7 au 12 octobre : Le Mont Ventoux

OBJECTIFS 2024

Organisation circuit code de la route pour les jeunes, participation au challenge du centre, Les Alpes Mançelles, rando de la sardine à St Gilles Croix de Vie, semaine fédérale à Roanne.

Remerciements à la commune pour le prêt de la salle et au comité des fêtes pour le matériel.

Tous les membres du Cyclo Faveroles-Montrichard vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



CONTACTS

Philippe MORIN

06 44 08 85 47 // 02 54 32 71 33

brighphil.morinl@orange.fr

A GRANDS PAS
Accessoires de Mode Chaussures femmes - hommes - enfants

Ouvert du mardi au samedi :
9h30 - 12h30 / 15h - 19h
Dimanche :
10h - 12h

Centre commercial
Montparnasse
41400 Faverolles-sur-Cher
Tél: 02.54.71.37.48

RCS Blois 533 650 545 000 15

KARINE ESTHETIQUE
Tous vos soins à Domicile
GUION KARINE

06 99 87 22 98

ligérienne granulats

Sables - Gravier - Matériaux de décoration

Particuliers - Entreprises

Livraisons toutes quantités - Vrac et Big Bags

Retrouvez-nous à Faverolles-sur-Cher, D 976
Tél : 02.47.32.26.03 - Fax : 02.47.44.67.98
www.ligerienne-granulats.com

RÉMI BACHELIER

Entretien de parcs et jardins
Vente de bois de chauffage

07 68 25 24 69
41400 Faverolles-sur-Cher
entreprise.remi.bachelier@gmail.com

CONCEPTION
CRÉATION
ENTRETIEN

Redonnez des couleurs à vos extérieurs

TESSIER PAYSAGE
Parcs et Jardins

02-54-32-53-87
41400 FAVEROLLES/CHER
37600 LOCHES

Web: tessierpaysage.com
tessierpaysage@gmail.com

Maçonnerie paysagère
Abattage
Élagage
Clôture
Nettoyage écologique des supports
Toile d'ombrage

SJ SERVICES à la personne

D'Stock 41

Spécialiste de l'outillage

SERVANTE D'ATELIER - CRICS - CLEFS A CHOCS - MALETTES D'OUTILS
TRONÇONNEUSE - MOTOPOMPE - VOITURES ÉLECTRIQUES ENFANTS...

L'outillage de qualité toute l'année à prix cassé!

07 83 60 23 24
11, route de la larderie 41400 Faverolles-sur-Cher

PISCINE EG-41

Piscine Coque

Esthétique - Rapide d'installation - plusieurs modèles disponibles

Venez découvrir les nouveaux Spas et Saunas

160 rue du Général de Gaulle - 41400 St-Georges-sur-Cher 02 54 32 56 95

Ordinateur-Tablette-
Téléphone-Imprimante-
Internet-Box-Tv

Assistance informatique
à domicile

02-54-32-62-05
06-52-87-75-69

Dépannage-Formation-Installation-
Maintenance-Réparation

Le Club « Loisirs d'Automne »

ACTIVITÉS DU CLUB

Tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la Salle du temps libre.
Vous sont offerts tous les jeux de cartes : belote, tarot et autres jeux.
Tricot, broderie, vannerie, etc., et goûter à 16h00.



L'ÉQUIPE

Présidente : M^{me} BENARD Bernadette
Vice-présidente : M^{me} LENOIR Anita
Trésorière : M^{me} SELLEZ Corinne
Adjointe : M^{me} MARIE Denise
Secrétaire : M. BENARD Jacky †
Adjoint : M. DEROUET Michel

BILAN DE NOS ACTIVITÉS 2023

Le 7 Février 2023

Sortie à CHECY (45) avec Simplon « UKRAINE, Pays de cœur »

Le 16 Mars 2023

Repas du Club toujours très apprécié avec une très bonne ambiance
(Merci à nos petites mains et généreux donateurs pour les ouvrages faits pour notre superbe tombola)

Le 17 Novembre 2023

Journée rencontre avec Simplon à la Ferté-St-Aubin

PRÉVISIONS POUR 2023

- **Assemblée générale**
le jeudi 25 janvier 2024 à 17 h 30
- **Repas du Club**
le jeudi 14 mars 2024



Grands remerciements à la Municipalité de FAVEROLLES SUR CHER pour la mise à disposition de la Salle du temps libre pour nos activités. Au regard de ce bref résumé de nos activités, si vous êtes intéressé(e), venez nous rejoindre, ne restez plus seul(e). Vous serez bien accueilli(e) et aidez-nous à faire vivre notre Club. Merci d'avance.

La Présidente, M^{me} BENARD

« Les Fêt'arts »

Nous allons vous faire connaître le bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions

POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le Bureau est composé de :

Présidente :
Alison ORILLARD
06 46 74 57 92

Vice- Présidente :
Monique CANDELA
06 25 50 10 66

Trésorière et Chorégraphe :
Soraya LAZAAR
06 82 26 72 92

Secrétaire :
Patricia MARTEAU
association.fetarts41@gmail.com

NOS INTERVENANTS

Nos Chorégraphes : Soraya

Nos Groupes : CHOUPINETTES • FEERIES TOPIA
DIAMOND GIRLS • PRETTY GIRLS • THE LADIES

LES COURS DE DANSE ONT LIEU

Vendredi

19h30 - 20h30 : FEERIES TOPIA
20h30 - 21h30 : DIAMOND GIRLS

Samedi

11h-12h : CHOUPINETTES

Lundi

19h30 - 20h30 : THE LADIES
PRETTY GIRLS



PROGRAMME 2023 - 2024

→ Cette année, nous reprenons avec des petites CHOUPINETTES, nous avons six danseuses. C'est un réel plaisir de revoir des petites bouilles qui vont venir réagrandir l'association.

→ Nous serons présents cette année au Marché de Noël de Faveroles les 16 et 17 Décembre 2023. Nous ferons les maquillages pour petits et grands dans la joie et la bonne humeur.

→ **Les Fêt'Arts fêtent leurs 20 ans !**

Notre spectacle sera le Samedi 25 Mai 2024. Nous ferons des plateaux repas sur réservation pour l'événement.

Nous espérons que vous serez au rendez-vous pour fêter cet anniversaire comme il se doit.



Un grand merci

Un grand merci à Monsieur le Maire, Messieurs et Mesdames les Conseillers pour leur disponibilité, le prêt des salles et leur confiance.

Ainsi, les répétitions se déroulent dans la sécurité maximum.

A Charlène et Valérie, les secrétaires de mairie, pour leur gentillesse.



PROGRAMME 2022 - 2023

Nous avons fait un premier spectacle après 3 ans d'absence. Ce fut un plaisir et bonheur de remonter sur les planches. Joie, rire, peurs, bonheur étaient au rendez-vous. Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et qui sont parmi nous tous les ans.

Nous étions présents au Marché de Noël de Faveroles pour faire des maquillages.



L'APE

école en fête



BUREAU

Présidente : Vanessa JUTTIN

Vice-Présidente : Aurélie CHASSAING

Secrétaire : Morgane RODRIGUES

Trésorière : Audrey GRIMAUD

MEMBRES ACTIFS ET BÉNÉVOLES

Julie Chanclud, Cyril Duplan, Camille Chassaing, Pauline Poisson, Thomas Chassaing, Nicolas Juttin, Kévin Grimaud, Pauline Roulet, Jérémy Roulet, Samuel Afonso Pimentel, Wendy Fernandes, Kévin Fontoura, Lou Fontoura, Emilie Messenger-Gouny, Aurore Boisgard, Francis Boisgard, Melissa Hamon

C'EST QUOI ?

C'est une association à but non lucratif ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Faveroles sur Cher.

C'EST QUI ?

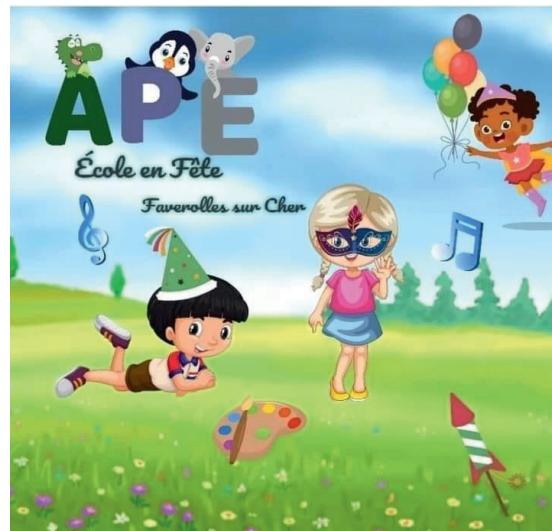
L'association des parents d'élèves, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et volontaires pour partager leurs idées et compétences pour le bien des enfants et de l'école. Ils offrent de leur temps pour mettre en place des actions où chacun peut se sentir utile.

QUEL EST SON BUT ?

Le but de l'APE est de collecter des fonds lors des différentes manifestations tout au long de l'année et d'unir les familles autour de ces événements. Au-delà de la convivialité et de la bonne humeur partagées, ces manifestations permettent de récolter des fonds. Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de l'école profitant ainsi à tous les enfants.

COMMENT ?

Elle organise des événements festifs (défilé d'halloween, soirée à thème, carnaval, kermesse etc.), qui permettent à la fois de récolter des fonds mais aussi de partager des moments au sein de l'école et du village. Notre objectif premier, au-delà de récolter des fonds, est surtout de permettre à nos enfants d'avoir en tête des beaux souvenirs d'enfance partagés avec les copains et copines. Elle réalise aussi des actions de vente à distance (brioches, saint nectaire, chocolats etc.)



QUOI DE BEAU POUR 2023 / 2024 ?

- Vente de Fromages / Gâteaux / Brioche (proposé tout le long de l'année)
- Bourses aux jouets et puériculture et vêtements (12 novembre 2023)
- Tombola de Noël (novembre / décembre 2023)
- Carnaval (14/04/2024)
- Fête de l'école (15/06/2024)

Comment participer ?

- En devenant membre de l'APE, venez rejoindre l'équipe et participez à l'organisation des différentes actions menées tout au long de l'année. Chaque membre participe selon son temps disponible.
- En devenant bénévole, vous nous donnez un petit peu de votre temps lors des manifestations. Toute aide est la bienvenue même si ce n'est qu'une heure de temps lors d'une manifestation.
- En participant aux différentes actions comme en venant passer un moment convivial lors d'une manifestation ou en commandant de bons produits lors d'une vente.

QUELQUES POINTS POUR CONCLURE

- Nous avons reversé la somme de 3 000 € à l'école Bernard Girault afin d'aider à financer le projet de classe de neige.
- L'association des Parents d'élèves de l'école Bernard Girault, l'APE école en fête vous informe qu'il s'agit de la dernière année de Présidence pour Vanessa Juttin. A ce jour, personne n'a émis le souhait de présider pour l'année 2024 / 2025. Sans nouveau bureau pour 2024 / 2025, l'association sera mise en sommeil jusqu'à ce que quelqu'un reprenne pour le plus grand bonheur des enfants. N'hésitez pas à vous rapprocher du bureau si cela vous intéresse, nous pouvons vous accompagner.

PETIT RAPPEL

Toutes les actions sont menées pour nos enfants. L'association est ouverte à tout le monde. Sans vous, l'association n'a plus lieu d'être.

Soutenons-nous tous et venez partager cette belle aventure avec nous.



REMERCIEMENTS

Nous remercions les Parents d'Elèves qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements et leur participation.

Un grand merci à Monsieur le Maire, au Conseil Municipal, aux employés communaux, au corps enseignant, au personnel de la cantine, au Comité des Fêtes et à toutes les Associations de la commune qui nous aident toute l'année.

Nous remercions chaque personne participant de loin ou de près, mais aussi pour les contributions, lots etc.

**Prenez soin de vous.
L'équipe de l'APE « école en fête »**

JARDINAGE
PASCAL LEMAIRE

Expert en Matériel de Jardin

Motoculture - 2 roues
Voitures sans permis
Location de matériel

10 chemin du Port - RD 976
4140 St Georges / Cher

Tél. : 02 54 32 32 96
garage-lemaire@wanadoo.fr

RCS Blois A 381 263 690 - APR 4752 A

DOMAINE DE LA HAUTE CLÉMENCERIE
VINS DE TOURAINE

EARL Patrick MAHOUEAU
41400 FAVEROLLES-SUR-CHER
Tél/Fax : 02 54 32 49 98 - Port. 06 79 28 02 74



Blanc - Rosé
Rouge

Méthode Traditionnelle

A consommer avec modération

La Fabrique

PIZZERIA ARTISANALE

Montrichard - 41400
10 rue de Blois

02 54 93 07 95

www.lafabrique-restauration.com



Réseaux Techniques Canalisations

R.T.C.

ADUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET AUTONOME
RESEAUX DIVERS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - TERRASSEMENT

245 Rue des Aubépines - 41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
Tél. 02 54 75 41 69
E-mail : rtc.saint-aignan@orange.fr



Agent Montrichard

GARAGE EMMANUEL FAICHAUD

DAEIA

VENTES
RÉPARATIONS
MÉCANIQUE
TOLERIE
TOUTES MARQUES

39, rte de St-Aignan - 41400 Faverolles/Cher
garage.faichaud@orange.fr • 02 54 32 19 14



TABAC - LOTO - PRESSE - PMU - BAR
Centre Commercial Montparnasse

Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares

Du mardi au samedi 7h30/19h • Le dimanche 9h/12h
Centre commercial Carrefour Faverolles sur Cher 02 54 32 51 19



LOISEAU

VENTE RÉPARATION MACHINE AGRICOLE ET AUTOMOBILE
MAGASIN LIBRE SERVICE
MOTOCULTURE

Vente et réparation motoculture

Agent PRO ISEKI

Jérôme LOISEAU
06 82 10 01 24

37 BEAUMONT Village 02 47 92 60 41 • contact@garageloiseau.fr • www.loiseau-agri.com




École

Classe de neige

Nous sommes partis une semaine en classe de neige avec la classe de CE2/CM1 de Monsieur COUPÉ à Super-Besse. C'était une semaine super. Notre activité principale était le ski alpin. Les skieurs débutants ont réussi à descendre difficilement mais courageusement les pistes vertes et même bleues. Les skieurs confirmés ont dévalé une piste noire. Tout le monde a obtenu un insigne.

Nous avons également fait une cani-rando : c'était trop bien. Nous étions reliés par une longe au chien de traîneau. Nous n'avons pas pu faire

de chiens de traîneau car il n'y avait pas assez de neige.

Nous avons visité une ferme où l'on fabrique du Saint-Nectaire avec le lait des vaches. Nous avons pu y goûter et c'était délicieux.

Vendredi matin, avant le départ, nous avons fait une randonnée en raquettes sous la pluie. On a appris à reconnaître les traces d'animaux et comment survivre sous une avalanche.

Tout le monde était ravi de cette semaine de classe de neige.

Les élèves de CM1/CM2



Parc Floral

Nous nous sommes rendus au Parc Floral d'Orléans avec un bus à deux étages ! Nous nous sommes promenés à l'ombre des grands arbres, il y avait beaucoup d'espèces différentes. Nous avons visité la serre aux papillons : des bleus, des jaunes, des rouges, des multicolores, des petits, des grands... c'était magique.

Nous avons pris un petit train pour faire le tour du parc, c'était bien parce qu'on était fatigués et il faisait chaud !

Le midi, nous avons pique-niqué, ça, c'est vraiment chouette !

L'après-midi, nous avons fait un atelier pédagogique sur la chaîne alimentaire. Il fallait retrouver qui mange qui. On a appris que si une espèce disparaissait, alors toutes les autres espèces disparaîtraient petit à petit, même l'homme. Chaque espèce animale ou végétale est importante pour l'environnement et la vie, il faut faire attention à elles.

Les élèves de CP/CE1



Classe de GS

ici on attend le petit train qui nous emmènera faire le tour du Parc.

Le 6 juin 2023, les classes de GS, de CP/CE1 et de PS/MS sont allées au Parc Floral d'Orléans la Source. La classe de GS a bénéficié d'un atelier « Traces de la faune et de la flore en forêt ». Les élèves sont donc partis sur le site à la recherche d'indices de présence des animaux tels que des poils, des crottes, des pommes de pin grignotées, des empreintes... etc. Cependant comme le sol était trop sec il n'y avait pas ou peu d'empreintes d'animaux. Nous avons quand même pu faire des moulages d'empreintes dans de la pâte à sel grâce à des pattes factices prêtées par l'animatrice comme le corbeau, la belette, le renard...etc. Puis nous les avons rapportés chez nous, quelle belle récompense ! Ensuite nous avons pique-niqué dans le parc à l'ombre d'un gros chêne, c'était très agréable.

Les animaux laissent des empreintes : moulage d'empreinte avec de la pâte à sel.

Puis nous nous sommes promenés dans le parc à travers les allées bordées par des fleurs et des plantes de toutes sortes. Nous sommes également allés visiter la serre aux papillons et les enfants étaient émerveillés de voir plusieurs espèces différentes de papillons très colorés. Nous avons pu observer des chrysalides ce qui nous a permis de comprendre le cycle de la chenille au papillon. Les PS et MS ont d'ailleurs bénéficié d'un atelier sur le cycle de la chenille au papillon. Dans l'après -midi, nous avons pris un petit train qui suit un parcours dans l'ensemble du Parc. Les enfants étaient enchantés de monter à bord de ce train où les wagons étaient en plein air. Puis en fin d'après midi, nous sommes rentrés à l'école, certains se sont même endormis dans le car !

Dans le train !



Promenade dans le parc des GS et Visite de la serre aux papillons



123 bouge

Après une fête de printemps plus que réussie avec ses petites abeilles et son spectacle de magie, notre association a été heureuse de vous retrouver pour la deuxième année consécutive au marché de Noël de Faverolles.

1, 2, 3 Bouge vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Association 1, 2, 3, Bouge



Cantine Scolaire

LE BUREAU

Président d'honneur : Olivier RACAULT

Président : Jean-Claude COUTANT

Secrétaire : Julie CHANCLUD

Trésorière : Marie-Christine ARCHAMBAULT

Merci à Marie-Christine ARCHAMBAULT, trésorière, pour son travail au sein de l'association depuis de nombreuses années.



Notre nouvelle cantinière Géraldine RABOTIN - 48 ans - est recrutée au sein de la Cantine depuis le 1^{er} avril 2023, suite au départ à la retraite de Chantal MOREAU.

Notre fréquentation moyenne des enfants est de 84 jours sur 140 jours d'école annuels.

Nous avons toujours quelques difficultés, en fin d'année scolaire, pour récupérer les sommes dues.

Suite aux hausses, le prix des repas est passé de 3.50 € à 3.65 €.

Deux services ont été mis en place à la rentrée 2023/2024 :

- 1^{er} service : les petits de 11h45 à 12h20
- 2^{ème} service : les grands de 12h15 à 13h

Depuis le mois de septembre, Géraldine, confectionne des menus à thèmes, ex : menu italien, menu d'automne, menu espagnol ...





Flair et crocs

BUREAU

Président • Philippe FOUGÈRES

Vice-Président • Bernard DINET

Secrétaire-Trésorière • Françoise VAN WONTERGHEM

Membres Comité

Martine FOUGÈRES, Timothée COUTON, Carine BOURCIER

Contact

06 64 70 16 86 • 06 87 82 97 63

Terrain d'entraînement

Le Vieux Cher – 41400 Faverolles-sur-Cher
Pistage – Campagne – Ring
Obéissance – Agility détente

Ouverture : samedi à 14h30

www.flair-et-crocs-faverolles.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 29 avril 2023 en présence de quelques adhérents. Comme chaque année, plusieurs sujets ont été abordés et notamment le bilan financier 2022. Le compte-rendu de chaque manifestation organisée au cours de l'année 2022 a été abordé et le point fait sur celles qui seront organisées en 2023. Cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient la soirée s'est prolongée par un petit buffet campagnard.

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2023

→ Le week-end des 18 et 19 mars 2023

Concours National d'Obéissance sur le terrain du Club à FAVEROLLES jugé par Michel RIVIÈRE qui a départagé 34 concurrents toutes classes confondues du Brevet à la classe 3.

Lors de ce concours 1 chien du club s'est présenté au BREVET (Sweety, Berger Belge Malinois à Chantal POTIN et trois autres ont évolué en classe 1 (PV, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES – Nina, Beauceron à Bernard DINET et Pythagore, Border Collie à Emmanuelle DRIARD. L'Obéissance

est une discipline très pointue de la Cynophilie Française et il devient très difficile d'avoir des concurrents de haut niveau.

→ Les 7 et 8 mai 2023 s'est déroulé le 6ème concours **National en Ring** sur le terrain du Club auquel ont participé 32 concurrents. Durant ce concours 1 chien du club s'est présenté au Brevet (Shelby, Berger Belge Malinois à Murielle GUILLARD ainsi que deux autres chiens (PV, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES en échelon 2 et Ozzy, Berger Belge Malinois à Timothée COUTON en échelon 3. Ce concours était jugé par Richard MARTIN. Charlène LE MOAL et Dominique DENIAU officiaient en qualité d'Assistants.

→ Les 10 et 11 juin 2023 fut un grand week-end avec l'accueil de 12 concurrents venus des îles pour participer à leur Championnat des DROM-COM (anciennement DOM-TOM). Venus de la Réunion un chien en échelon 1, un chien en échelon 2 et sept chiens en échelon 3. Venus de la Guadeloupe trois chiens en échelon 3. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de nos instances canines Pierre ROUILLON, Président des grandes manifestations et Serge GLADIÉUX, Président du Groupe Travail Ring. Le meilleur de ces chiens de haut niveau a participé

au Championnat de France qui se déroulait une semaine plus tard à Aubigny-sur-Nère.

Ce week-end en compagnie des Domiens a été très convivial, de merveilleux moments passés en leur compagnie puisque les premiers sont arrivés le 3 juin et les derniers repartis le 19 juin. Le club a été entièrement mis à leur disposition pour leurs entraînements.

Le temps a été très favorable, même chaud ce qui a permis de faire une remise de résultats et de récompenses en extérieur. A cette cérémonie de clôture étaient conviés Mathilde DESJONQUÈRES, Députée de la 1ère circonscription du Loir et Cher, Olivier RACAULT, Maire de Faverolles. Etait aussi présent le Représentant de Tahiti et une ovation particulière a été rendue à chaque bénévole du club qui a œuvré durant tout le week-end. Ils ont été nommés un à un par le Président au fur et à mesure de leur passage devant le podium.

→ Les 17, 18 et 19 novembre 2023. Cette année **notre concours de Pistage Français**, support du Championnat Régional, réunira 47 chiens qui seront départagés par trois juges : Bernard POTTIN de Région Parisienne, Alain CHIALI des Deux Sèvres et Didier CHAUMILLON du Poitou. Ces épreuves se dérouleront sur les terres agricoles de Mareuil sur Cher ainsi que sur des terrains route d'Orbigny. Plusieurs chiens du club participeront :

- **TOSCAN**, Berger Allemand à **Annie PAGÈS** se présentera en BREVET
- **NINA**, Beauceron à **Bernard DINET** se présentera en BREVET
- **SWEETY**, Berger Belge Malinois à **Chantal POTIN** se présentera en échelon 1
- **TAG**, Berger Allemand à **Stéphane MAÏNGOT** se présentera en échelon 1
- **PV**, Berger Allemand à **Philippe FOUGÈRES** se présentera en échelon 3

NOS CHIENS COMPÉTITEURS

- 4 chiens en classe 1 Obéissance (Nina – PV –Sweetie et Pythagore)
- 1 chien en échelon 1 Ring (Shelby)
- 2 chiens en échelon 2 Ring (Rock et PV)
- 1 chien en échelon 3 Ring (Ozzy)
- 2 chiens en préparation de Brevet Pistage Français (Nina - Toscan)
- 2 chien en échelon 1 Pistage Français (Sweetie et Tag)
- 1 chien en échelon 3 Pistage Français (PV) qui a participé au Championnat de France échelon 2 en mars 2023 et s'est classé 8^{ème}/20 avec un doublé excellent.

NOS PEÏNES

Une pensée toute particulière pour Newton du Vierzonnais le Berger Allemand de Vanessa PIVOT qui est parti le 13 juillet 2023 à l'âge 5 ans. Newton pratiquait le Pistage Français en échelon 2. Une autre disparition, celle de Jackson du Lou'dans la Bergerie le Berger Belge Tervueren de Sandra GONDROY. Il a participé à de nombreuses compétitions et Championnats Mondioring, Ring et Campagne. Jackson avait 9 ans.



MANIFESTATIONS 2024

Les 23 et 24 mars 2024
sur le terrain du Club Concours National
OBÉISSANCE

Les 4 et 5 mai 2024
Concours National de RING sur le terrain du Club

Les 16 et 17 novembre 2024
Concours National de PISTAGE FRANÇAIS.

PODIUM DU CHAMPIONNAT RING DROM-COM

- 1^{er} - PRIMO Vom Schloss Rickens à Max AH-KOW (Réunion)
- 2^e - MULAN des Maîtres du Feu à Fabrice CERVEAUX (Réunion)
- 3^e - Marko dit PICASSO à Patrice JEAN-MARIE (Guadeloupe)



POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FORGET



Organisations complètes d'obsèques
Monuments, caveaux
Contrats d'obsèques
Fleurs artificielles

MONTRICHARD

12 Avenue de la gare
41400 MONTRICHARD
Tel : 02 54 32 29 77
Fax : 02 54 32 38 56
pompes-funebres-forget@orange.fr

BLERE

1 rue Regains
37150 BLERE
Tel : 02 47 23 00 33
Fax : 02 47 23 88 20
pompes-funebres-forget@orange.fr

Club animations

Restez en forme en faisant de la gymnastique d'entretien avec nous le mardi matin, le jeudi soir et le vendredi matin :

J'ai envie de vous dire en ces temps un peu moroses de venir nous rejoindre pour vous changer les idées et faire du sport !

Ensemble dans l'effort ! Jean Claude vous montrera une multitude de mouvements pour renforcer progressivement et en douceur vos muscles. Vous travaillerez la respiration et la souplesse des articulations.

Vous ferez cela toute cette saison, dans la salle des fêtes de Faverolles le mardi, le jeudi et le vendredi. Vous serez plongés dans l'ambiance d'un groupe sympathique, cela vous aidera à reprendre doucement l'entraînement physique et vous prendrez énormément de plaisir à retrouver ou conserver la FORME.

Nous essayerons d'organiser bientôt une balade en Auvergne dans le massif du Sancy.

A partir du mois d'avril, des petites sorties plein air seront organisées, nous vous communiquerons les dates.

L'an dernier, en 2022, sur une idée de Christophe AUBERT nous avons organisé le 1er marché de Noël qui a reçu un franc succès ! Nous avons également eu la satisfaction de réunir autour de ce projet la majorité des associations communales, la municipalité et de nombreux bénévoles petites mains ou costauds qui se reconnaîtront, merci à tous ! Sans vous, pas de succès possible ! A l'heure de l'impression de ce journal, le 2^{ème} marché de Noël aura eu lieu.

**Le président
Daniel Delmaire**



Vous retrouvez
Jean-Claude pour ses cours

Du mardi matin de 9H15 à 10H15

Du jeudi soir de 19H30 à 20H30

Du vendredi matin de 8H30 à 9H30



Le comité des fêtes

Revue des manifestations 2023

→ Loto du 14 mai 2023

140 participants, de nombreux lots, bonne journée

→ Cinéma plein-air du 21 juillet 2023

En partenariat avec la commune, très peu de personnes, dommage ! Il y avait une autre manifestation à Saint-Georges-sur-Cher

→ Brocante le 20 août 2023

110 emplacements, beau temps la restauration a bien fonctionné

→ Loto du 5 novembre 2023

185 participants - bonne journée

Lots : bons d'achats de 300 €, 200 € et 100 € ainsi que de nombreux autres lots

→ Colis et goûter du 8 décembre 2023

Distribution des colis de Noël le matin par les membres du conseil municipal ainsi que ceux du comité des fêtes et goûter à partir de 15 H pour les personnes âgées animé par Mike LAMA.

Le Comité des Fêtes, la mairie et Carrefour Market participent financièrement à ce colis.



À NOTER !

En 2024

- 19 janvier • présentation des vœux du Comité
- 12 mai • Loto
- 18 août • Brocante
- 3 novembre • Loto
- 7 décembre • goûter des anciens



Les bénéfices des manifestations sont reversés à la coopérative scolaire, la mucoviscidose, le téléthon ainsi que pour les colis et le goûter des anciens.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations. Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

La Présidente, Anita LENOIR

L'Audronnière



Historique

Bien des années se sont écoulées depuis la parution de la revue « l'illustration » du 29 juin 1918. Nous pouvons lire que le syndicat CGT des cochers, chauffeurs parisiens, venait d'acquérir le domaine de l'Audronnière pour en faire un lieu de convalescence pour les blessés de guerre.

Il s'agissait d'un relais de chasse et d'une exploitation agricole dont les dépendances comprenaient des écuries, un chenil et une partie réservée aux employés du domaine agricole.

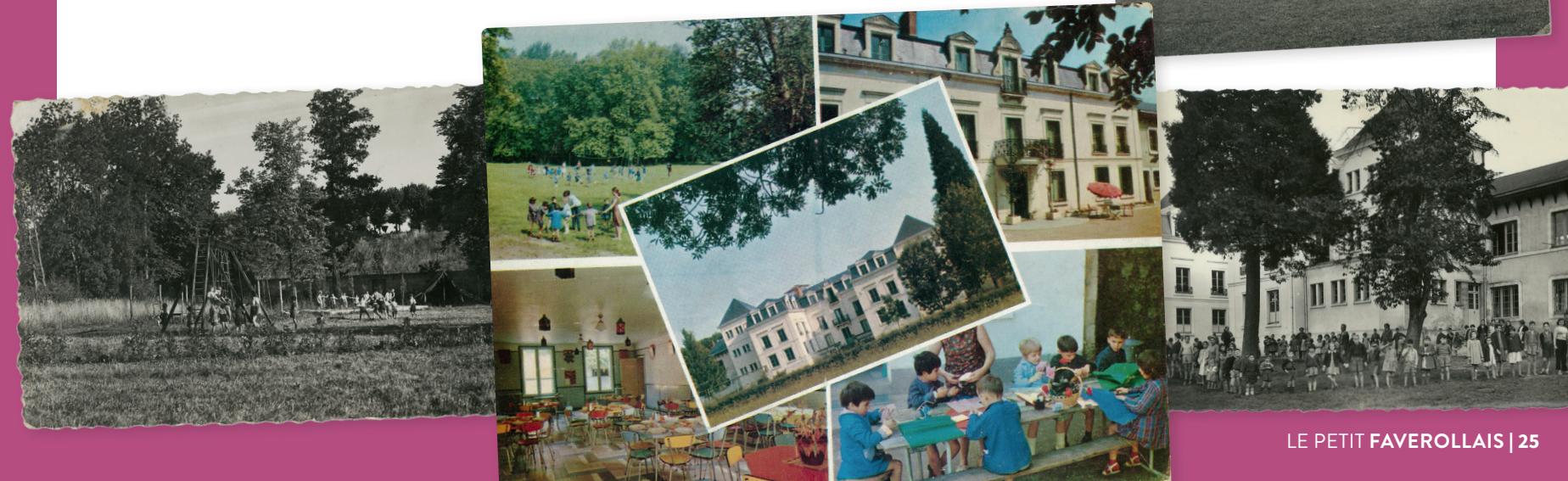
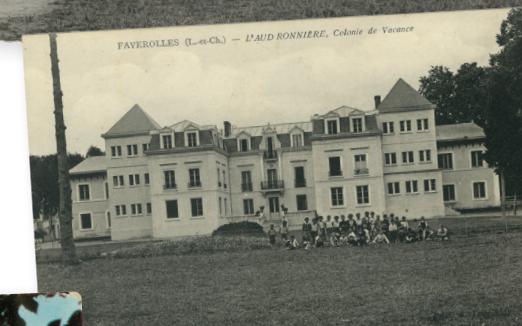
A partir de 1935, le syndicat l'utilise comme colonie de vacances.

En 1940, et pendant toute l'occupation, l'Audronnière dépend de l'administration de Vichy et n'est restituée au syndicat CGT de la région parisienne qu'à la libération.

En 1947, date de la création de l'aérium, la propriété trouve sa vocation d'aide et de soutien au service de l'enfance. En 1948 cette institution est agréée par la Sécurité Sociale. Elle prend le nom de Gaston Monmousseau, secrétaire national de la CGT et directeur du Journal « La Vie Ouvrière » qui est fondamentalement attaché au domaine de l'Audronnière.

L'institution accueille des enfants victimes de la tuberculose et plus généralement de mauvaises conditions sanitaires et sociales de vie, séquelles de la guerre.

De 1947 à 1951, ce sont près de 1710 enfants qui seront accueillis à l'aérium.



Peu à peu, avec l'évolution de la médecine, la tuberculose est contenue. L'unité de soins qui se trouve en grande difficulté doit rechercher de nouvelles voies pour maintenir son œuvre sociale au service des enfants et des parents.

Suite à la loi de 1969, le domaine est reconverti en maison d'enfants à caractère sanitaire pour troubles somato-psychologiques.

En 1984, il devient institut de rééducation pour enfants souffrant de troubles du comportement.

Les Mutuelles d'Ile de France reprennent la gestion en 1992, jusqu'à la scission de 2008, durant laquelle l'UMIF (Union des Mutuelles d'Ile de France) cède la gestion de cinq établissements, dont l'IRPP, à l'UMIS (Union Mutualiste d'Initiative Santé).

En 2008, la création d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) permet d'obtenir l'agrément en ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique).

En 2017, l'établissement signe son premier CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'Agence Régionale de Santé.

En janvier 2019, l'établissement obtient l'agrément en Dispositif ITEP et devient DITEP.

L'organisme de tutelle, l'Agence Régionale de Santé, délivre une enveloppe globale pour les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Elle accorde une grande liberté pour développer différents projets dans l'intérêt des enfants et des adolescents.

Valeurs et missions de l'UMIS

(union mutualiste d'initiative santé)

Actrice du mouvement mutualiste, garante des valeurs défendues depuis plusieurs années par l'AFNDIR, Fédération Nationale des DÉPORTÉS ET INTERNÉS RÉSISTANTS ET PATRIOTES. Elle a pour ambition de gérer ses établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux et de développer ses activités dans le respect des valeurs qui sont les siennes et qu'elle prétend défendre et déployer. L'humain est au cœur de sa mission. Elle est une personne morale de droit privé à but non lucratif.

Faciliter pour tous l'accès à des compétences, favoriser le droit à l'information, l'innovation et la prévention, agir dans le respect de la personne humaine, vérifier la satisfaction des personnes prises en charge..., sont autant d'objectifs à atteindre. Pour cela, il est nécessaire d'associer tous les acteurs impliqués dans le champ sanitaire et social des territoires. Est aussi

indispensable l'ouverture partenariale avec les institutions, les collectivités et le tissu associatif.

Les trois établissements du Loir et Cher, avec Saint-Bohaire et Cerçay fonctionnent ensemble. Le profil des jeunes accueillis est identique, ce qui peut permettre une sectorisation.

L'Audronnière, comme beaucoup d'établissements de ce type, se trouve à la périphérie de la commune. Aujourd'hui, le choix a été fait d'entretenir ce patrimoine plutôt que de déménager vers un lieu de vie proche des usagers. Cette décision permet d'utiliser les équipements existants et d'offrir aux enfants, souvent de petits citadins, les bienfaits de la campagne.

Pour la création des deux unités d'accueil, l'A.R.S. a accordé une enveloppe supplémentaire et des emprunts ont été contractés.



Profil des enfants accueillis par le DITEP

C'est majoritairement dans le cadre scolaire, que les enfants présentant des troubles du comportement et des difficultés psychologiques sont repérés. Leur problématique est analysée au sein de l'équipe éducative composée du Chef d'établissement, des parents, du psychologue scolaire et autres professionnels intervenant dans la situation (orthophoniste, psychomotricien...) Si la notion de handicap peut être retenue, la situation fera l'objet d'une évaluation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (MDPH). Si l'orientation vers un DITEP est préconisée par cette instance, elle ne peut se concrétiser qu'avec l'accord des parents ou substitués.

Le centre de l'Audronnière gère actuellement, environ 70 situations de jeunes âgés de 6-7 ans à 20 ans dont une trentaine en ambulatoire. Une liste d'attente de plusieurs mois concerne les enfants présentant une déficience intellectuelle. Sur les 40 jeunes sur site, seules 4 filles sont

accueillies. Il semblerait qu'elles développent des symptômes de mal être différents avec moins d'agressivité et de violence que les garçons (scarification, anorexie...) et soient peut-être aussi plus résilientes. Ces deux observations n'ont évidemment pas valeur exhaustive.

Ces jeunes proviennent de tout milieu social, en très nette majorité du Loir et Cher. Un certain nombre d'entre eux sont confiés au service de l'aide sociale à l'enfance.

Dans les situations conflictuelles, l'internat peut être une indication thérapeutique pour permettre un apaisement tant pour l'enfant que pour les parents. Aujourd'hui, les modalités d'accompagnement peuvent varier en fonction des besoins des intéressés.

Les jeunes, qui pour la plupart, ne supportent pas le grand collectif, ne peuvent être scolarisés que dans des classes à faible effectif avec un programme personnalisé en fonction de leur

problématique. La durée de l'enseignement peut n'être que de quelques heures par jour. Pour la majorité d'entre eux, le passage au collège reste très compliqué. Certains enfants, notamment hyper actifs, bénéficient d'un traitement médicamenteux et ce, avec l'accord parental.

Concernant les examens, l'établissement propose un accompagnement pour préparer le C.F.G, le brevet des collèges, le CAP et le BEP.

Les jeunes, de 18 à 20 ans, rarement en hébergement, bénéficient d'une prise en charge ambulatoire. Leur insertion professionnelle reste difficile, beaucoup ne sont pas en capacité d'intégrer la voie de l'apprentissage. Pendant 3 ans, après la fin de la prise en charge, l'établissement garde un lien essentiellement téléphonique avec le jeune pour s'assurer de son « devenir ». Un certain nombre d'entre eux intègre le milieu protégé comme les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

L'encadrement

L'établissement emploie :

50 salariés dont
20 relèvent de l'éducation spécialisée
moniteurs éducateurs, pour certains non diplômés, 4 psychologues, 1 infirmière, 4 enseignants de primaire.

Le poste de psychiatre n'étant pas pourvu, les enfants et adolescents sont orientés vers les CMP (Centres Médico Psychologiques) publics ou privés de Romorantin ou Blois où ils ont un médecin référent.

La direction est assurée par deux chefs de service. Les autres postes concernent le secrétariat, la comptabilité, la restauration, l'entretien, la conduite des véhicules.

Projets conduits par l'établissement

Projets réalisés en 2023

CONCOURS DE CARTES POSTALES

Récompense en présence de **Madame DESGRANGES** et **Monsieur RACAULT le maire de Faverolles Sur Cher**

Une classe du pôle enfance du Dispositif ITEP de l'AUDRONNIERE, soutenu par Stéphane RAGUENEAU le directeur, a profité de sa participation au concours carte postale de VMF (Vieilles Maisons de France) pour s'engager dans l'exploration du patrimoine régional.

En invitant les enfants à créer et à rédiger une carte postale, l'enseignante Diane JOURDAIN et l'éducateur Ahmed MEBROUK ont construit un projet de classe axé sur l'histoire, la culture et le vivre ensemble.

Le concours carte postale s'est inscrit comme point de départ pour initier les enfants dans une démarche de recherche, de choix et d'observation de leur environnement.

Chaque déplacement, support aux apprentissages, a également permis d'enrichir une frise historique.

Parmi les multiples visites qui ont ponctué cette année scolaire, les 9 enfants ont trouvé l'inspiration au château de Cheverny.

En adressant cette carte postale à une autre classe du département, Maxym, Alizée, Arsène, Marius, Mathis, Max, Mansour, Zac et Nolann ont pu développer une correspondance.

Forts de ces expériences positives le groupe a poursuivi les découvertes en participant au projet de l'Etoile cyclo.

L'objectif de découverte du patrimoine culturel et naturel associé à celui de cohésion de groupe semble pleinement atteint.



ECO-CITOYENNETÉ ET INAUGURATION

Le mardi 27 juin 2023, les jeunes du pôle enfance du DITEP Blésois Sud Loire ont eu l'honneur de partager un temps fort : **l'inauguration d'une serre et la remise de la médaille d'argent éco-label.**

C'est en présence de plusieurs représentants de la mairie de Faverolles Sur Cher et de Nupur DUBEY référente du SMIEEOM, que les enfants ont pu présenter le fruit de leur travail qui s'inscrit dans le projet éco-citoyenneté, mené par l'enseignante Diane JOURDAIN et l'éducateur Ahmed MEBROUK.

Le programme Eco-Ecole propose des thèmes que les participants sont invités à explorer. Après avoir travaillé sur la biodiversité afin de mieux protéger notre environnement, le groupe s'est intéressé aux déchets et à leur recyclage.

L'idée de réalisation d'une serre naît à partir de l'appétence des jeunes pour construire des cabanes en lien avec le choix du nouveau thème. La serre ainsi que le composteur, réalisés avec des objets recyclés, ont permis d'initier les jeunes à la culture de leur potager avec son propre cycle d'alimentation de terreau.

Au-delà des valeurs morales et citoyennes de ce projet, les élèves s'engagent dans les enjeux du développement durable en s'initiant à de nouvelles compétences d'ordre du savoir et savoir-faire : organiser une réunion, prendre des notes, exprimer des idées et échanger, planifier, rédiger un compte-rendu.

Chaque année, les établissements adhérant au programme éco école peuvent demander le label pour le projet qu'ils ont mené.

Le label est une source de reconnaissance. Il apporte de la visibilité à l'établissement et aux actions engagées et contribue à maintenir une dynamique dans le projet.

Cette demande d'éco-label implique directement les jeunes dans la mesure où ils participent à la rédaction du dossier. En juin 2023, Les élèves ont obtenu un éco-label niveau argent.

Les actions menées autour de la serre ont fédéré l'établissement en apportant de la cohérence et de la pérennité à l'engagement éco citoyen.



Projets actuellement en cours



→ Restauration d'un bateau par les adolescents, au centre nautique de Trébeurden.



→ Dans le cadre du projet initié par la Communauté de Communes «Éclat de Lire», les jeunes participent aux ateliers en corrélation avec l'école primaire de Faverolles-sur-Cher.

→ Un partenariat a été mis en place avec la bibliothèque municipale afin de permettre aux jeunes d'emprunter des livres et de fréquenter la structure.

→ En partenariat avec le Québec l'établissement a développé la médiation animale ou zoothérapie destinée notamment à traiter les manifestations agressives de certains jeunes. Il s'agit de prises en charge de type comportementaliste qui mettent en présence l'enfant, l'animal, et le comportementaliste animalier formé à la médiation. A l'Audronnière, il s'agit de petits animaux tels que chien, chat, lapin et colombe. Parallèlement doit se développer une petite ferme pédagogique. La proximité du centre équestre permet également une approche de médiation animale.



Boucherie Marinier
34 Rue nationale
41400 Montrichard
02.54.32.01.86

Notre site internet Click & Collect :
<http://www.boucheriemarinier.olca.com/>
Facebook.com/Boucherie Marinier Fabrice

Livraison jusqu'à 20 Km Fermé le Lundi

Entreprise de MAÇONNERIE

TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES
RÉNOVATION - CARRELAGE
ISOLATION

Romain BROCHERIOUX
Successeur Jean-Pierre Bicuquard
2 rue des Fauvettes «Les Lièvreries»
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER
Tél./Fax : 02 54 32 09 44 - Port. 07 89 60 86 70
romain.brocheriou@gmail.com

**MENUISERIE - EBENISTERIE
ESCALIERS - AGENCEMENT**

SAS FERRAND

Z.A. 35, clos des Raimbaudières
41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER
Tél : 02.54.32.34.92 Fax : 02.54.32.64.73
Email : jcl.ferrand910@orange.fr

D&Corti
maçonnerie-rénovation-aménagement-isolation
pose de plaque de plâtre

Tel: 06-79-85-09-05
41400 Faverolles sur cher

Optic Montparnasse

Vos opticiens
Franck BENAÏTIER
Marie BENAÏTIER

3 rond point montparnasse
41400 Faverolles sur cher
02.54.93.08.38
opticmontparnasse2@orange.fr

SUPER U
CHISSAY EN TOURAINE

U DRIVE
coursesu.com

U location

www.magasins-u.com

EIFFAGE

ROUTE

Travaux routiers
Matériaux enrobés
Travaux publics et particuliers

IDF CENTRE - ETS VAL DE LOIRE
Rue de la Cendresie
41140 NOYERS-SUR-CHER
Tél. : 02 47 26 41 32
Fax : 02 47 26 45 91

AU PHIL DU TERROIR
produits du terroir et de France

— — — — —

CADEAUX, CAVES, SPIRITUEUX

02 54 71 02 26
80 rue nationale | 41400 montrichard

A Fleur d'eau
Artisan Fleuriste
Toutes compositions florales

5, place Bretonneau
41400 Saint-Georges-sur-Cher
02 54 32 40 04

Règlement par



Bibliothèque

Les petits champions de la lecture à voix haute à la bibliothèque

Pour la première fois, les élèves de CM1 et CM2 ont participé au concours national des petits champions de lecture à voix haute, inscrits par leur enseignante, Angélique. Les élèves ont choisi un livre dans lequel ils ont prévu de lire un extrait, dans un temps limité à 3 minutes.

Onze bénévoles de la bibliothèque et élus ont composé le jury de sélection communale.

Chaque membre devait remplir une fiche d'évaluation, par élève, comportant trois critères, soit :

- 1/ Technique de lecture (articulation, vitesse et fluidité, respect de la ponctuation et des liaisons, respiration et intonation),
- 2/ Posture (placement de la voix, placement du corps, capacité à s'adresser à son auditoire et à capter l'attention du public)
- 3/ Transmission : expressivité, sincérité et spontanéité, capacité à faire passer des émotions, capacité à s'approprier le texte choisi.

A l'issue du passage des élèves, deux CMI se sont retrouvés à égalité. Une deuxième lecture a permis de sélectionner le gagnant, non sans difficulté pour le jury.

Grégoire (CM1) et Léo (CM2), sélectionnés, ont participé à la finale départementale qui s'est déroulée à Lamotte Beuvron. S'ils n'ont pas été retenus pour la finale régionale, ils n'en ont pas moins démerité car le stress était bien présent.

Lors des sélections régionales, quatorze finalistes ont été choisis pour participer à la finale nationale qui s'est déroulée sur la scène de la Comédie-Française à Paris. La vidéo de la finale est accessible sur YouTube et vous permettra de juger de la performance de ces petits champions d'une dizaine d'années se produisant devant des personnalités telles que deux ministres cette année.



La Communauté de Commune Val de cher Controis a lancé le projet « Eclat de lire » afin de donner le goût de la lecture à tous les âges de la vie et rencontrer les différents publics autour du plaisir du partage de textes littéraires.

Après un diagnostic de territoire réalisé en juin et juillet, six structures ont été choisies pour expérimenter la pratique de la lecture à haute voix sur cette première édition de l'action Eclats de lire en Val de cher Controis, soit :

- L'Espace Jeune et l'association jeunesse de Selles-sur-Cher,
- Le Relais Petite Enfance de Selles-sur-cher
- L'Ehpad du Grand Mont du Controis-en-Sologne,
- La bibliothèque et l'école de Faverolles-sur-Cher,
- La bibliothèque de Monthou-sur-Cher
- La librairie Mangeurs de livres de Pontlevoy.

Après la rencontre entre deux acteurs de la Compagnie « Le Tigre » de Francueil et les enfants de CM1 et CM2, des ateliers de pratique de lecture à voix haute seront mis en place de janvier à mai 2024.

Un évènement de restitution du projet sera proposé le 2 juin 2024 sur la commune de Mareuil, à l'occasion du salon du livre.

Chaque mois, quelques bénévoles de la bibliothèque reçoivent les élèves et tentent de leur transmettre le goût de la lecture. Certains l'ont déjà acquis, mais notre mission est d'aider ceux qui éprouvent des difficultés.

Noëlle, qui nous a quittés cette année, était passionnée par la bibliothèque et avait, en quelques mois, su conquérir le coeur des enfants et de ses collègues. Elle nous manque beaucoup. Aline Le Guluche, dans son livre "J'ai appris à lire à 50 ans", ainsi que dans ses différentes conférences, ne cesse de dire que la lecture est la porte de la liberté.

Ce livre est actuellement à la bibliothèque.

N'hésitez pas à visiter la bibliothèque et à vous inscrire, gratuitement, auprès des bénévoles. Si vous n'avez pas beaucoup de temps pour lire, des ouvrages "Facile à Lire" peuvent vous être proposés.

Société communale de chasse

Une nouvelle saison commence avec un début stable, nos vingt sociétaires qui composent notre association ont un bon comportement durant l'action de chasse, leur passion. Nous veillons à la bonne relation avec les autres activités de plein air qui se déroulent sur le territoire.

Pour la chasse elle même, c'est constant pas plus de petit gibier sauvage que les années précédentes, toujours un lièvre par chasseur pour la saison. Nous organisons des battues aux nuisibles, nous constatons d'ailleurs que cette population est stable. L'adhésion à l'association se fera à la fin de la saison le 24 février 2024, essayons de respecter la nature.

Nous voulons redire que tous les sociétaires ont suivi un stage de sécurité, ainsi la société

interdit d'utiliser les carabines de chasse que nous jugeons trop dangereuses. Concernant les distances des habitations, nous avons fait une demande directement auprès de la fédération du Loir-et-Cher et il n'y a aucune réglementation sur la distance par rapport aux habitations. Nous devons être postés sur la parcelle pour laquelle nous avons l'autorisation mais pas sur la voie publique, en revanche le tir en direction, au travers et au dessus des habitations est strictement interdit quel que soit le mode de chasse. Pour de bonnes relations, nous essayons de nous éloigner au mieux des habitations.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans notre association pour son bon fonctionnement et sa bonne entente conviviale.



À NOTER !

Samedi 23 mars 2024
SOIRÉE DANSANTE
AVEC UN REPAS

animé par Francky
(Menu sans gibier)

➔ Pensez à réserver avant le 10 mars 2024

➔ 02 54 32 74 14 ou au 06 31 25 05 41

Bonne année
de chasse à tous

LE BUREAU

Président Mr COLAS Arnaud

Trésorier Mr LAUMONIER Philippe

Secrétaire Mr LECOUR Ludovic

Membres Mr LUCAS Rémi – Mr QUINCAZ Jean-marc – Mr COLAS Martin – Mr PERREAU Thierry

Saint Vincent

LES GRANDES HEURES DE LA VITICULTURE FRANCAISE.

Révolte des vignerons du Languedoc en 1907,
aussi appelée Révolte des gueux.



Manifestation 1907-Pierre Dantoine

LES ORIGINES DU CONFLIT

Après la création du port de Sète et l'achèvement du canal du midi, la viticulture Languedocienne se développe fortement. En 1853, les lignes de chemin de fer pénètrent dans la région et permettent d'ouvrir de nouveaux débouchés et plus particulièrement vers le nord du pays et ses régions industrielles. La consommation de vin augmente considérablement, mais le « bon vin » commence à se faire rare, les maladies telles que l'oïdium (1845) le phylloxera (1862) et le mildiou (1878) font des ravages et les stocks diminuent. A cela vient s'ajouter, comme l'approvisionnement fait défaut, les vins frelatés ou « mouillés » c'est à dire des vins allongés d'eau et de sucre. Il y a bien quelques exemples de la part de la justice, comme ces tonneaux éventrés en 1870 sur les quais de Bercy d'où s'échappe, vers la Seine, un liquide qui n'a de vin que le nom !

L'oïdium et le mildiou sont maintenant bien contrôlés et le problème du phylloxera est résolu par la plantation de plants greffés sur des porte greffes résistants aux piqûres de l'insecte. Le vignoble du nord-ouest disparaît et le sud plante de grandes surfaces ! Les grands propriétaires terriens, issus de l'industrie ou de professions libérales, plantent d'immenses domaines avec des cépages très producteurs (aramon...)

La loi sur l'ouverture des débits de boissons, promulguée le 17 juillet 1880, provoque la multiplicité de ceux-ci et de ce fait la demande en vin augmente de façon mathématique. La production suit tant bien

que mal. Mais la qualité n'est pas là, et reviennent les vins falsifiés, coupés avec des vins étrangers plus forts en alcool ou chaptalisés au maximum, voire fabriqués sans raisins. La piquette coule à flots !

A Montpellier, la révolte gronde ... le 12 décembre 1893 un appel à la grève des impôts, soutenu par quelques élus, est lancé. Le gouvernement radical de l'époque fait la sourde oreille et soutient que c'est la production des vins languedociens qui est excédentaire et de qualité médiocre.

Les vignerons de l'Hérault réfléchissent et construisent, en 1901, leur première coopérative à Maraussan, qui sera inaugurée par Jean JAURES en 1905 et qui s'appellera « les vignerons libres ». Cette construction devait leur permettre de mieux maîtriser l'élaboration de leurs vins ainsi que les circuits de distributions.

Malheureusement, les récoltes des années 1902 et 1903 sont catastrophiques... ce qui a pour conséquence de faire grimper les cours à des prix jamais vus (16 voire 24 francs de l'hectolitre) et comme bien souvent, les années suivantes (1904 et 1905) sont pléthoriques ... les cours chutent à 6 francs/l'hectolitre. A ce marasme, vient s'ajouter la concurrence des vins Espagnols, Italiens et Algériens qui, eux aussi, étaient en surproduction. Les stocks deviennent impossibles à gérer.

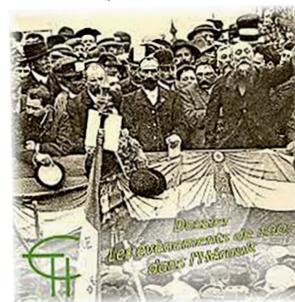
Dans certains bistros, on consomme du vin à « l'heure » (on paye ...et on boit ce que l'on veut/peut pendant une heure!) Et pendant ce temps, le problème des vins chaptalisés à outrance n'est toujours pas résolu !

LE CONFLIT

Une première manifestation, en 1905, se déroulera à Béziers, à laquelle participeront quelques 15 000 personnes et où un certain Marcellin ALBERT relance l'idée d'une pétition « pour la grève de l'impôt, pour le vin naturel et contre les empoisonneurs ».

A partir de 1907, tout va s'accélérer très vite ! Les vignerons du Languedoc s'estiment menacés par les importations des vins Algériens et la chaptalisation. La réalité n'est pas si simple ! Les plantations d'après la période phylloxera sont maintenant en pleine production d'un vin de qualité très moyenne et que les importations Algériennes viennent rehausser quelque peu (du moins en degré) en plus de la chaptalisation autorisée. Les vins deviennent plus forts et les « assommoirs » d'Émile ZOLA fleurissent un peu partout !

L'offre est de beaucoup supérieure à la demande,
La récolte 1906 est invendable,
Les petits vignerons sont ruinés,
Les ouvriers viticoles au chômage
...les commerçants et artisans ne travaillent plus non plus !



1907

CRISE GÉNÉRALE DANS LA RÉGION DU LANGUEDOC ROUSSILLON !



Marcellin ALBERT, qui était resté actif, prend l'initiative d'envoyer un télégramme à Georges CLEMENCEAU, qui restera sans réponse !

Il prendra la tête d'une manifestation et de la révolte qui commencera le 11 mars à Argeliers (sa ville de naissance) et part avec 87 de ses compagnons en direction de Narbonne.

De son côté CLEMENCEAU ne semble pas mesurer ce qui se prépare !

300 personnes assistent au premier meeting de Sallèle-d'Aude, puis 5 000 à Coursans le 14 avril 1907. Lésignan-Corbières voit 25 000 manifestants, Narbonne plus de 100 000, les événements, soutenus par quelques élus, prennent une tournure politique anti-gouvernementale.

Le 12 mai, à Béziers, 150 000 personnes envahissent les rues et les premières banderoles en occitan font leur apparition, Marcellin ALBERT lance un ultimatum au gouvernement pour relever les cours du vin et faire place au vin naturel tout en promettant la grève de l'impôt.

Le 17 mai, 170 à 200 000 personnes défilent à Perpignan. Un texte du gouvernement sur la fraude paraît, mais beaucoup trop minimaliste.

Le 26 mai ce sont 250 000 têtes à Carcassonne, la révolte s'intensifie et les slogans deviennent plus menaçants voire violents.

Le 2 juin, 300 000 manifestants arrivent par trains entiers à Nîmes.

Mais, c'est le 9 juin 1907 que le nombre sera le plus grand, 600 à 800 000 (la population totale de la région était de 3 200 000 habitants), la plus grosse manifestation de la 3^{ème} république.

Ernest FERROUL, maire de Narbonne appelle à la démission de tous ses collègues et prône la désobéissance civique. Toutes les tendances politiques se rejoignent et soutiennent le mouvement contre CLEMENCEAU.

De l'autre côté de la Méditerranée, 50 000 Agériens défilent pour soutenir leurs collègues Français. Le 10 juin, Ernest FERROUL tient sa promesse et démissionne, suivi par les 442 maires des communes avoisinantes, démissions que CLEMENCEAU refusera une par une.

Les manifestations s'étaient toujours déroulées sans heurts ni violence physique, mais la présence de quelques 33 000 hommes de régiments d'infanterie et de cavalerie va mettre le feu aux poudres ! Et ce d'autant plus que les gendarmes ont reçu l'ordre d'incarcérer les responsables des manifestations. Albert SARRAUT, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur démissionne du gouvernement.

L'arrestation d'Ernest FERROUL et de tout le comité d'Argeliers va précipiter les événements.

La foule voulant s'opposer à ces emprisonnements va bousculer les gendarmes et dans la confusion, la cavalerie va tirer en faisant deux morts ! Le lendemain, à Narbonne le ton monte entre les manifestants et le commissaire qui a procédé à l'arrestation de FERROUL pour le dégager, la troupe fait feu sur la



LES ACQUITS (MAIS À QUEL PRIX!)

Le 29 juin 1907, la loi protégeant les vins naturels contre les vins falsifiés est adoptée.

Tous les propriétaires doivent déclarer leurs superficies de vignes, leurs récoltes et leurs stocks. La vente de plus de 25 kg de sucre devra être soumise à déclaration. Une réglementation sur la circulation des vins se met également en place.

Le 31 août, le gouvernement accepte d'exonérer de l'impôt les récoltes de 1904, 1905 et 1906.

... et enfin le 3 septembre 1907, un nouveau décret paraît, disant « aucune boisson ne peut être vendue sous le nom de vin que si elle provient de la fermentation alcoolique de raisin frais ou de jus de raisin »

foule, faisant cinq morts dont une jeune femme de 20 ans et 33 blessés.

Apprenant la fusillade, les réservistes et conscrits du 17^{ème} régiment de ligne se mutinent et accourent protéger les manifestants. CLEMENCEAU est dans la tourmente et donne l'ordre de chasser les mutins. Une négociation permettra de sauver la tête de tous et aucune sanction ne sera prise contre eux (ce régiment sera classé par la suite comme disciplinaire et envoyé en Tunisie) CLEMENCEAU sauve sa place et fait voter une loi sur la chaptalisation massive.

Pendant ce temps, Marcellin ALBERT, pourchassé par la police se réfugie à Paris et demande à l'Assemblée Nationale de le recevoir laquelle décline la demande. Apprenant sa présence parisienne, CLEMENCEAU lui accorde une audience pendant laquelle il convainc Marcellin ALBERT que s'il parvient à calmer la rébellion, les poursuites contre lui seront abandonnées. Il lui donne même un billet de 100 francs pour son retour en train. Ce billet va lui coûter sa crédibilité envers ses collègues manifestants qui le traiteront de vendu ! Il devra s'exiler en ALGERIE et finira ruiné.

Roulé à la pâte à tartiner

Préparation : 15mn // Cuisson : 10mn

- 1 Préchauffer le four à 180° (thermostat 6)
- 2 Dans un saladier, faire blanchir le sucre et les jaunes d'œufs (mélanger fermement à la spatule, afin que le mélange passe de l'orange au jaune pâle).
- 3 Rajouter à la préparation la farine, mélanger à nouveau fermement.
- 4 Faire monter les blancs en neige ferme. Ajouter les blancs en neige, mélanger délicatement, afin que l'ensemble reste aéré (comme pour une mousse au chocolat).
- 5 Étaler le mélange soit dans un moule rectangulaire avec un petit rebord recouvert de papier cuisson, soit directement sur le papier cuisson posé sur la plaque à pâtisserie (20 par 30 cm).
- 6 Enfourner 10 mn à 180° (thermostat 6).
- 7 Sortir la génoise du four. Poser le tout sur un torchon mouillé (papier cuisson en contact avec le torchon).
- 8 Faire chauffer la pâte à tartiner afin qu'elle devienne le plus liquide possible (particulièrement l'hiver!). Attention à ne pas trop chauffer la pâte à tartiner. Tartiner la génoise de la pâte à tartiner (vous pouvez faire une variante en la remplaçant par une confiture de votre choix).
- 9 Il ne reste plus qu'à rouler le tout dans le sens de la largeur (par le plus petit côté), la feuille de papier cuisson se détache facilement au fur et à mesure que l'on roule.
- 10 Saupoudrer de sucre, conserver maxi 2 jours dans un endroit frais et sec, mais pas au réfrigérateur.

Ingédients

- 100 g de sucre en poudre
- 80 g de farine
- 3 œufs
- 1 pot de pâte à tartiner

Bonne dégustation !



Association scientifique et technique

NOS SUJETS D'ÉTUDE

Nos rencontres du samedi matin, alliant réflexions scientifique, électronique, réparation de matériel divers et café chouquettes, nous ont encore gratifiés de très bons moments passés ensemble ! Depuis 2021, il est toujours un peu difficile d'intéresser les plus jeunes, nous essayons de trouver des projets qui pourraient leur plaire.

En 2022, nous avons néanmoins eu le plaisir d'accueillir dans l'Association de nouveaux passionnés et curieux souhaitant : construire et programmer des robots, s'initier ludiquement mais sérieusement à la fabrication domotique au Bluetooth, DAB+FM et construire un site internet, etc...

Nos enfants grandissent et ne choisissent pas forcément la voie technique électronique, néanmoins nous avons contribué à conforter leurs choix professionnels et nous en sommes fiers !

Avec tous les amis de l'association nous avons décidé de mettre le samedi matin l'accent sur la convivialité dans le dépannage de petits objets du quotidien. Ensemble, nous serons prêts à intervenir,

à conseiller et à vous apprendre, notre rôle dans l'Association étant de coordonner les projets et de mettre à disposition, l'outillage et le local pour faciliter les échanges d'idées techniques, permettant ainsi la réussite de nos idées.

Nos projets 2023 seront facilités par la qualité des intervenants, de nos savoir-faire et de nos échanges : les imprimantes 3D sont mises à la disposition de tous, ainsi avec quelques conseils vous imprimerez ! Le graveur Laser aussi sera de la partie et un tour automatique est en cours de restauration.

Nous fabriquerons ensemble des objets à partir de matériel électronique de récupération. Nous restaurerons vos vieux objets électroniques. Nous continuerons les travaux pratiques de programmation (sur Arduino, Raspberry, Python, Basic et C).

Nous assisterons encore cette année les élèves dans leurs projets de type TPE (Travaux Personnels Encadrés) pour les élèves de lycée seconde, 1^{ère}, terminale ou plus si besoin.

Le DEPANN... CAFÉ
c'est pour vous !!!!

C'est du Dépannage assisté et dirigé en atelier avec mise à votre disposition d'outillage spécifique. Vous avez envie de dépanner vous-même votre matériel mais vous avez besoin de conseils et d'outillage. Prenez rendez-vous avec nous pour un samedi matin Assistance DEPANN !!

Après 14 années de fonctionnement, nous pérennisons ces différentes propositions parce que nous avons les compétences techniques, le savoir-faire et le matériel nécessaire qui nous permet de répondre si vous êtes demandeur

Rendez-vous tous les samedis matins
de 9h à 12h au 8, rue de la mairie
41400, Faverolles-sur-Cher

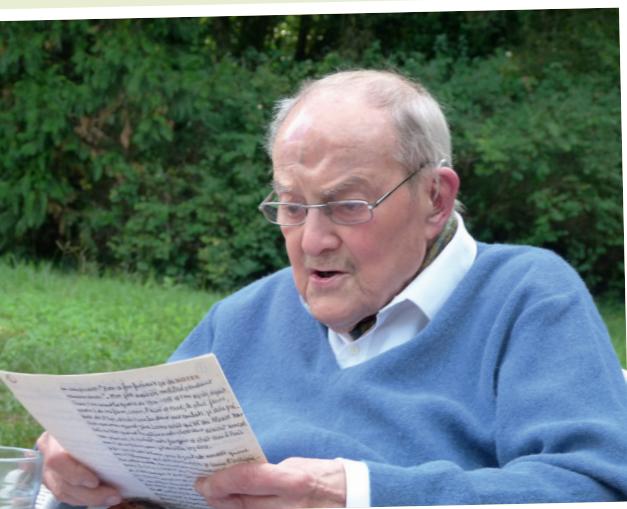
Pour un conseil ou une visite, mieux vaut
prendre rendez-vous dans la semaine,
pour un samedi matin assistance DEPANN !!!

06 07 24 94 47



FAVEROLLES/CHER... Terre de centenaires !

Notre troisième centenaire en la personne de Robert G. SCHMIDT est venu souffler ses 100 bougies au château de la Miltière dans notre douce commune de FAVEROLLES/CHER !



Faverolles et la famille SCHMIDT, c'est une longue histoire de cœur et d'amour.

C'est en 1880 que Mr HOUETTE, alors conservateur des hypothèques, acheta le domaine de la Miltière. Sa fille, remariée avec Mr LOCHET continua à s'en occuper. De leur union naîtra leur fille Annie qui se maria avec Robert G.SCHMIDT et à partir de 1964, le couple continuera à s'occuper du domaine. 150 ans d'enracinement à Faverolles-sur-Cher !

Robert G.SCHMIDT est né le 05 juin 1923 à Paris. Son enfance fut paisible et heureuse au sein d'une famille qui le chérissait et qu'il aimait.

Son adolescence, par contre, fut marquée par l'élection d'Adolf HITLER comme chancelier du Reich, puis gâchée par ses discours tonitruants que son père écoutait à la radio, bien que ne comprenant pas l'allemand ! Il faut préciser que ce dernier avait été mobilisé un an avant la guerre de 1914-1918 et un an après et que deux de ses frères Louis et René avaient été tués pendant le conflit. A noter également que le grand-père, Louis, avait quitté l'Alsace en 1870 quand les allemands avaient annexé la province Française, il voulait rester Français et était venu à Paris pour y travailler.

Il fit ses études à Paris, puis la guerre en 1939 lui fit connaître l'occupation, les privations et les contraintes de toutes sortes.

Il refusa d'être enrôlé dans le STO (Service du Travail Obligatoire) et s'engagea avec les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur).

Pendant ce temps, il créa son entreprise de reliure qui prospérera par la suite.

En 1947, il épousa Annie LOCHET à Faverolles-sur-Cher. Du couple naîtront cinq enfants ; Un fils, mort tragiquement à Ottawa et quatre filles. Trois d'entre elles se sont mariées à Faverolles et ont eu six enfants qui tous venaient durant les mois d'été vivre joyeusement et bruyamment à la Miltière.

En 1968, Robert G.SCHMIDT change complètement d'activité et devient artiste-peintre. Il se consacre dorénavant à l'Art. Depuis très longtemps, son goût pour le dessin, et le prix gagné à l'âge de 13 ans, le motivent pour la création de ses milliers de dessins et de peintures figuratives.

Il est à l'origine de la création d'un groupe appelé Transposition Figurative pour le salon Comparaisons dont il fût le président.

Ses œuvres ont fait l'objet de multiples expositions en France et à l'étranger. Titulaire de nombreux prix et récompenses dont la médaille d'argent de la ville de Paris, il a reçu les distinctions d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

La peinture occupa une grande partie de sa vie et ce, pendant près de cinquante ans.

Pendant cette période il perdit son petit-fils Clément en 1995, puis son épouse Annie en avril 2012 décédée des suites d'une rupture d'anévrisme et inhumée à Faverolles.

Il nous confia qu'à partir de cette date, sa peinture perdit peu à peu de sa fraîcheur, de sa poésie et de son invention.

En 2016, sa première chute, due à deux étudiants qui chahutaient sur les trottoirs parisiens près de son domicile, provoqua une fracture de son épaule droite et pour conséquence une immobilisation pendant un mois sans peindre, ni dessiner, ni écrire... Suivirent d'autres chutes et fractures qui précédèrent le terrible constat qu'il ne pouvait plus ni dessiner ni peindre ! Par contre la main posée à plat sur son bureau lui permettait d'écrire..

Une autre aventure commençait avec la rédaction de ses mémoires !

Aujourd'hui, plus de 300 pages sont écrites et il ne fait aucun doute que le calme et la douceur de la Miltière lui insuffleront encore bien des pages.

En 1997, Bernard GIRAULT, lors de son premier mandat, avait fait Robert G.SCHMIDT citoyen d'honneur de la commune de Faverolles-sur-cher, ce fût et reste pour lui une immense fierté !

REVETEMENT SOLS ET MURS - STAFF
PEINTURE DECORATIVE - RAVALEMENT

HALL D'EXPO

PERRET
Entreprise Générale de Peinture
Depuis 1981

6 rue des Fauvettes ZA - 41400 MONTRICHARD
02 54 32 01 68 / 06 07 46 23 93
www.perret-peintures.com

NC CRÉATIONS

Peinture & aérogaphie

Réparation toutes carrosseries

Travail des métaux

Soudure Alu & Inox

02 54 75 44 51 / 06 07 54 16 76

www.nccreations.fr

nc.creations@orange.fr

3 Beaine Village - 41400 chissay en touraine



Agences **Béviard Lauzier Prédial**

Orias N° 17003366 13002416 13002210

Agents Généraux

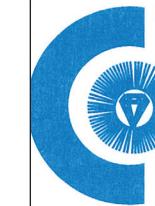
12 rue du pont de l'arche - 37550 St Avertin

30 rue de Tours - 41400 Montrichard

43 rue Nationale - 41140 Noyers sur Cher

02 54 32 00 53

Mail : agence.blp@axa.fr



**Charles DUVIGNEAU
OPTICIEN**

6, Rue Nationale
Tél: 02.54.32.90.41

41400 MONTRICHARD
Fax: 02.54.32.90.42



SAS SPIREA

1 Rond Point de Montparnasse - 41400 Faverolles-sur-Cher

+33 02 54 32 06 08

contact@camping-couleurs-du-monde.com

Fête des voisins 2023

« La Testuère »



Il existe le Rouge : sang, cerise, brique, écarlate, amarante, bordeaux, fraise, grenat, ocre, pourpre, bourgogne, coquelicot, tomate, rouille, rubis etc... « Le Rouge est mis » tel était le thème de la fête des voisins à la « Testuère ».

C'est donc tout naturellement que nous avons passé cette excellente journée sous les airs de Renaud, Sardou, Jeanne Mas, Axel Red et bien d'autres qui ont chanté le rouge.

Ce fut un repas gargantuesque, c'est vrai que nous sommes en Touraine pays de Rabelais. Il faut ici remercier tous les participants.

Un adage prétend qu'on devient cuisinier mais qu'on naît rôtisseur c'est le cas de Jean-Luc.

Pour les gratins, pas moins de six spécialistes à nous faire saliver ces

« compagnones » les bien nommées car en latin companio « qui partage son pain avec ».

Tout cela dans la bonne humeur, les chants, les jeux, les quiz et la fête avec en invité surprise un écossais normand.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec un nouveau thème à trouver.



Âges et vie

Dans le « Petit Faverollais » n° 33 de janvier 2021, nous annonçons le projet devant voir le jour courant 2022.

Quelques difficultés d'ordre administratif ont retardé de quelques mois l'ouverture des deux maisons.

Une réunion publique en date du 6 octobre a réuni près de 80 personnes. De nombreuses questions ont été posées auxquelles M. Mathieu Caulliez a répondu spontanément.

Une journée « Portes ouvertes » a été organisée le 15 novembre et les premiers logements ont été mis à disposition le 13 décembre.

DÉCOUVREZ LES MAISONS AGES & VIE !

0 801 07 08 09 Service & appel gratuits



Dans un logement à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, seulement 8 personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules bénéficient d'un accompagnement personnalisé, avec présence d'auxiliaires de vie 7J/7.

AIDE AU LEVER ET AU COUCHER, TOILETTES, MÉNAGE, LINGE, ANIMATION, REPAS FAITS MAISON...



AMBIANCE CONVIVIALE



Ages & Vie
Vivre bien entourés, dans un vrai chez soi !

DÉCOUVREZ LA MAISON AGES & VIE DE FAVEROLLES SUR CHER !

1 et 3 chemin de la Ranchée 41400 Faverolles-sur-Cher

Vous êtes intéressé(e) pour en savoir plus sur notre dispositif ? Contactez notre service clients au :

0 801 07 08 09 Service & appel gratuits



MAISONS PARTAGÉES POUR 8 PERSONNES AGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE OU ISOLÉES (GIR 2-3-4-5-6)

AVEC AUXILIAIRES DE VIE SUR PLACE 7j/7



Ages & Vie
Vivre bien entourés, dans un vrai chez soi !

www.agesetvie.com

plaquiste / aménagement intérieur
menuiserie BOIS / PVC / ALU
aménagement comble carrelage réalisation salle de bain
isolation faïence parquet menuiserie en neuf ou rénovation

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

SARL LEGOUT

mail / legoutsarl41@gmail.com 07 87 02 48 82
site / www.sarl-legout.fr
f SARL Legout 41400 FAVEROLLES SUR CHER



Matinée éco-citoyenne au cimetière

Le 7 octobre 2023, 26 habitantes et habitants de la commune, avec une parité quasi respectée, ont répondu à l'appel du conseil municipal, relatif à la demi journée éco citoyenne au cimetière.

Cette matinée, qui s'annonçait un peu fraîche, fût très vite ensoleillée. Toutes et tous, élus et non élus, se sont retrouvés pour piocher, ratisser et nettoyer avec le souci de rendre les allées propres et agréables.

A leurs yeux, il était important d'embellir ce lieu de mémoire et de recueillement communal.

Précisons que plusieurs de ces bénévoles, n'étant pas originaires de la commune, n'avaient aucun proche inhumé dans notre cimetière.

Ce désherbage fut l'occasion d'échanges entre ceux qui se connaissent ou pas. Un couple de nouveaux arrivants a trouvé "l'idée formidable"

en appréciant la démarche citoyenne ainsi que l'opportunité offerte de lier connaissance.

Le café puis le pot de réconfort ont aussi participé à l'instauration d'une ambiance conviviale, avec, nous l'imaginons, la satisfaction d'avoir accompli une bonne action altruiste pour les vivants et les morts.

Quelques personnes étant absentes le 7 octobre, ont anticipé leur participation. Que celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie, soient vivement remerciés.

Plusieurs personnes ayant apprécié la propreté du cimetière à l'occasion de la Toussaint, ont exprimé leurs remerciements.



Petit rappel

Depuis le 1^{er} juillet 2022, en matière de désherbage, la réglementation impose de nouvelles pratiques en bannissant l'utilisation des produits phytosanitaires dont le glyphosate. Le recours au désherbage manuel ou thermique, aux produits biocontrôle sont censés les remplacer. La nature étant généreuse et prolifique, le désherbage manuel s'avère sans fin. De nouvelles stratégies sont ainsi à développer et l'enherbement d'une parcelle est prévu à titre expérimental.

L'action solidaire mérite aussi d'être valorisée dans le sens où elle répond à l'intérêt général.

Souhaitons que cet élan de solidarité perdure et mobilise d'autres bénévoles pour la ou les prochaines actions.



« La stèle du Boulay »

Lors de manifestations, des habitants de la commune nous ont interpellés afin d'être informés sur l'origine de la stèle du Boulay.

Conscients du devoir de mémoire, il nous a semblé important de rappeler à notre souvenir et aux jeunes générations que des hommes ont perdu la vie sur notre commune pour défendre notre liberté.

En effet, le 20 août 1944, une compagnie allemande vient de prendre position autour du village du Boulay et de faire prisonniers ses habitants.

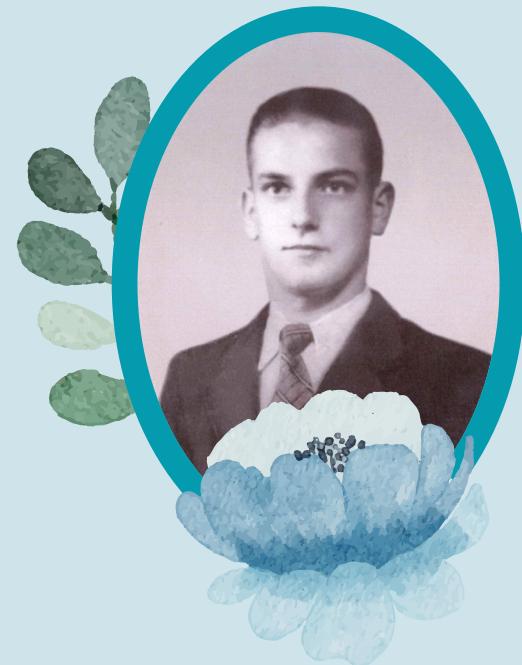
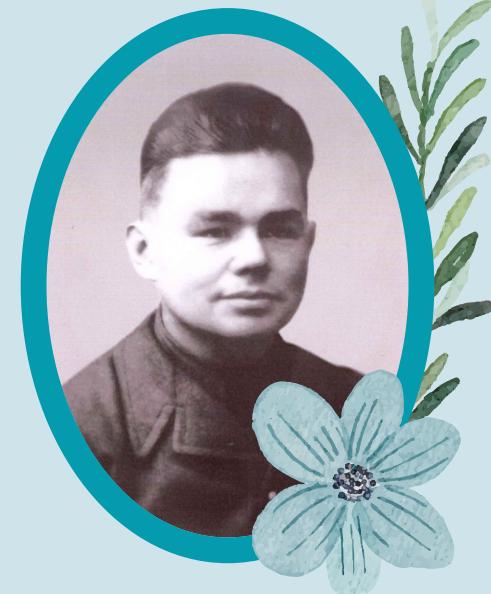
Gilbert MICHEL, sous-officier mécanicien dans l'aviation, né en 1915 et agriculteur à Saint Georges sur Cher, est parti en compagnie de Maurice CURIE, âge de 17 ans, originaire de Dôle, et de leurs camarades, Maurice JOURDAIN et Octave BROCHERIOUX, en direction de Céré-la-Ronde, en reconnaissance de la compagnie allemande qui s'est installée dans le village.

Les deux jeunes gens sont en avance par rapport à leurs camarades, ils sont surpris et abattus par les Allemands embusqués dans le fossé.

Ce n'est que le lendemain soir, après que le Maire de la commune ait parlementé avec un officier allemand, que l'autorisation de relever les corps fut accordée. Les corps étaient criblés de balles et baignaient dans l'eau suite au violent orage de la nuit.

Gilbert MICHEL et Maurice CURIE ont perdu la vie en pleine jeunesse, nous ne pouvons oublier ces terribles moments de guerre.

En accord avec leurs descendants et pour faciliter le devoir de mémoire, nous avons pu déposer en 2023 sur la stèle, la photo de ces deux hommes qui sont tombés pour notre liberté.



**QUINCAILLERIE
OUTILLAGE - GAZ**

CUVIER - JAVELIER

cuvier@cuvierjavelier.fr
41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle
Produits Métallurgiques - Air liquide

Le Journal Gourmand

Boulangerie Pâtisserie Artisanale

1 Bis Route de Saint Aignan
41400 Faverolles sur Cher
Tel : 02 54 93 09 06

Ô & Beauté Institut de Beauté & Centre de Bien-Être

363 rue du Général de Gaulle
41400 SAINT GEORGES SUR CHER
Tél: 02 54 71 99 69
oetbeaute@gmail.com

possibilité de prendre votre rendez-vous sur Planity

AEB LOCATION-VENTE
Le bon outil au bon moment

LOCATION • VENTE
MATÉRIEL BTP - INDUSTRIE - PARTICULIERS

**MAGASIN
OUTILLAGE
VENTE DE
MATÉRIEL**
NEUF & OCCASION

LES
OUTILS DU
PROFESSIONNEL
AU SERVICE DU
PARTICULIER !

Pro ou particulier, pour tout louer pensez AEB

aeb-branger.fr
contact@aeb-branger.fr
MONTHOU-SUR-CHER • BLOIS • ROMORANTIN • VENDÔME

0 820 200 232 Service 0,09 €/min + prix appli

CITROEN FAVEROLLES SUR CHER 02 54 32 63 00



Vente neufs/occasions / Réparation toutes marques
35 Route de Saint Aignan 41400 Faverolles sur Cher

market 3 Rond Point Montparnasse 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER TEL: 02.54.32.02.05

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 & le Dimanche de 9h à 12h30

LE PLEIN DE FRAICHEUR ET D'ECONOMIES...

CHAQUE JOURS UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE.....

Lemoine Décoration -20%*
VOTRE TAPISSIER DÉCORATEUR

GRANDE EXPO DE LITÉRIES
9 CONFORTS DIFFÉRENTS À ESSAYER

Réfection Sièges, Tentures murales, Rideaux, Tapis d'escalier Dessus de lit, Linge de maison

20, rue Nationale - 41400 MONTRICHARD
02 54 32 00 97 - philippe.lemoine0036@orange.fr
www.lemoinedecoration.net

Le cinéma en plein air

Le vendredi 21 juillet 2023, et ce, pour la deuxième année, la commune, en partenariat avec la Communauté de Communes Val de cher Controis, a offert à la population, une séance de cinéma en plein air dans le parc communal.

Le rendez-vous fixé à 18 heures a permis aux spectateurs d'apprécier le concert donné par Mike Lama. Quelques danseurs ont profité de la piste en attendant la tombée de la nuit.

Une buvette, des planches tourangelles, un food truck, des glaces et des bonbons, proposés par le comité des fêtes et l'A.P.E. ont permis à chacune et à chacun de se restaurer avant la projection du film « La Finale ».

Nous vous donnons rendez-vous en 2024, pour une prochaine projection.



FAVEROLLES-SUR-CHER
TAXIS GODARD
ADS Mareuil - Pouillé

06 32 99 79 56
05, route du Chevreau
41400 Faverolles-sur-cher



Association MIZARA

L'association MIZARA est une association qui œuvre auprès des Malagasy depuis une quinzaine d'années.

MIZARA en malgache veut dire partage.

MIZARA ce n'est pas qu'une association c'est aussi un mouvement, un état d'esprit.

MIZARA s'inspire de l'un des fondamentaux de l'économie solidaire et sociale qui met l'humain au centre des activités.

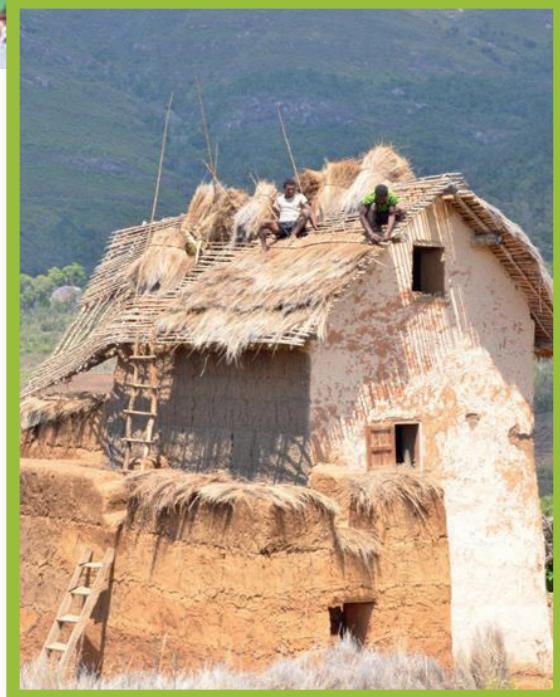
MIZARA est présent à Tananarive, Fianarantsoa, Ambalavo et Fort-Dauphin avec des équipes de bénévoles sous la dénomination de MIZARA Madagascar ; tous sont très impliqués dans la vie locale.

MIZARA est active auprès des écoles avec les parrainages, l'achat d'équipements scolaires et le développement de jardins cantines pour améliorer les repas, rejointe cette année par 40 élèves d'une autre association.

MIZARA c'est aussi le développement des jardins partagés et le lancement cette année d'élevages de petits animaux poules canards et lapins. Une très belle réussite qui va nous permettre d'aller plus loin et de partager cette réussite avec d'autres personnes.

MIZARA participe à l'extension de l'élevage d'abeilles en passant d'une quinzaine de ruches à une centaine.

MIZARA renforce son aide à l'école de Fort-dauphin qui est passée de 1800 élèves à 1500 pendant la période COVID pour dépasser les 2000 élèves de tous niveaux ; primaire, collège, lycée et lycée technique à partir de la rentrée prochaine. Il y a une forte demande de partenariat pour l'enseignement technique demande que nous aimerions pouvoir satisfaire.

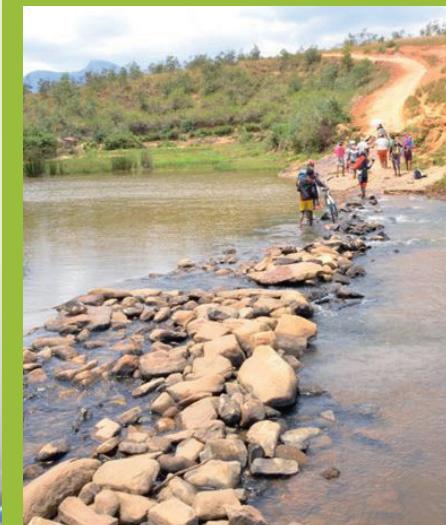


MIZARA n'oublie pas non plus tous ces Malagasy qui remontent de l'extrême sud où il n'y a plus d'eau depuis plusieurs années, plus rien ne pousse et cette population remonte plus au nord et vient grossir les villes telles que Fort-Dauphin, ville qui n'a rien en équipement pour les accueillir.

MIZARA a organisé en septembre 2 journées de vide maison qui ont permis de récolter plus de 1000 euros.

Notre souhait est aussi d'entamer des partenariats entre des associations françaises qui travaillent à Madagascar avec lequel nous pourrions avoir des complémentarités.

Pour répondre à ce très fort besoin votre aide, vos dons nous permettront d'être encore plus efficaces auprès du peuple Malgache.



Contact

Association MIZARA
06 70 40 19 27
www.associationmizara.org
21, rue du Cher
FAVEROLLES-SUR-CHER



Le marché de Noël

Lors de la réunion annuelle réunissant les associations communales, Christophe AUBERT et Daniel DELMAIRE ont émis le souhait d'organiser un marché de Noël.

Ce projet a obtenu l'adhésion de la municipalité et des associations présentes. Christophe AUBERT a pris la responsabilité de contacter les exposants. Des chalets ont été confectionnés et décorés par des bénévoles. Ils ont été installés dans la salle des fêtes, transformée pour l'occasion.

Un concours de dessin a été proposé aux enfants.

Les oeuvres ont été exposées pendant le marché de Noël et ont fait l'objet d'un vote. Tous les enfants participants ont reçu des cadeaux à l'occasion des voeux du Maire, et les dessins gagnants ont été exposés plusieurs semaines dans la bibliothèque.

Un écran géant a été installé pour permettre aux fans de foot de suivre la finale de la coupe du monde de foot.

Tous les participants ont été satisfaits et ont décidé de se retrouver les 16 et 17 décembre 2023 pour un nouveau marché de Noël.



Gym bien-être

Dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie, le Comité Départemental E.P.G.V (...) Sport Santé 41, a organisé 33 Séances de gym bien-être à raison d'une séance par semaine pour les plus de 60 ans de la commune ne pratiquant aucune autre activité physique. Celles-ci ont eu lieu dans la salle des fêtes mise à disposition par la municipalité.

Cette action de prévention a été prise en charge par les financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, la Carsat Centre-Val de Loire et la MSA Berry-Touraine ainsi que l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes se sont inscrites et ont pu :

- expérimenter le maintien dans le mouvement en toute sécurité,
- entretenir la tonicité musculaire et l'équilibre,
- stimuler la mémoire en mouvement,
- nouer de nouvelles relations.

Au cours de quelques séances, des enfants de CP, accompagnés de leur enseignante, ont pratiqué les exercices avec les adultes.

Les relations intergénérationnelles ont été très chaleureuses et si la première rencontre a été quelque peu timide, dès la deuxième séance, les enfants se sont précipités avec joie vers leur adulte référent.

Les tests effectués par Viviane au cours de l'année ont été très positifs concernant la progression de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle, les participants ont souhaité poursuivre les séances en 2023-2024, malgré le non renouvellement de la gratuité de la première année.



Bénévolat Jeunes

Les jeunes nous parlent du bénévolat et du volontariat

D'après une récente étude, aujourd'hui, plus d'1 jeune sur 5 est engagé bénévolement dans le domaine associatif.

Comme vous le savez, la bibliothèque municipale fonctionne grâce aux bénévoles. Si la majorité est retraitée, il nous faut souligner l'engagement de CLARA et d'ELIOT, jeunes lycéens qui fréquentent la bibliothèque, depuis l'école primaire. Ils sont tous les deux grands lecteurs et savent mieux que personne guider les jeunes dans leur choix de lecture. Leurs études les ont quelque peu éloignés de la bibliothèque mais dès qu'ils en ont la possibilité, ils rejoignent l'équipe de permanence. C'est un vrai plaisir et nous les remercions vivement.

Si la bibliothèque leur a montré le chemin du bénévolat, ils ne se sont pas arrêtés là. Ils nous parlent de leurs engagements en répondant à quelques questions.



Pourquoi faites vous du bénévolat ?

Clara et Eliot ont spontanément répondu : pour m'occuper et aider les autres.

Pourquoi certains jeunes ne veulent pas faire du bénévolat ?

Ils pensent que les jeunes d'aujourd'hui, passent beaucoup de temps sur les écrans. Ils nous expliquent que la société change et qu'il faut l'accepter. Pour eux, c'est une question d'environnement familial. En ce qui les concerne, leurs parents limitent leur temps de connexion.

Que vous apportent vos différents engagements ?

L'impression de donner du sens à ma vie, d'être utile aux autres, d'avoir une plus grande confiance en moi, de faire de belles rencontres.

Clara fait également du baby sitting et Eliot fréquente pour la 3^{ème} année les Jeunes Sapeurs Pompiers.

Pour les prochaines années, ils ont d'autres projets comme, par exemple, les restos du cœur et autres associations humanitaires.

Nous ne pouvons que les encourager et les féliciter.



Bonjour,
Je suis Clara, élève de seconde au lycée Augustin Thierry.

Le collège est une étape importante dans la vie d'un enfant. Le collège d'il y a quatre ans n'est plus le même que celui d'aujourd'hui. A ce moment-là, les professeurs étaient sympas. On rigolait avec eux. Ils nous ont vus grandir et évoluer. Aujourd'hui, les collégiens sont beaucoup plus violents physiquement et verbalement, mais les professeurs sont à l'écoute des élèves. Ils sont là pour nous aider dans la plupart des problèmes et s'ils ne peuvent pas, ils nous conseillent d'aller voir une personne qui saura s'occuper de nous.

Le lycée est une autre étape de la vie. La plupart des adolescents pense qu'il y a trop de problèmes ou de violence dans les lycées. Mais depuis que j'y suis, il n'y a pas eu de bagarre ou de violence. Au contraire, dans ma classe on s'entend bien avec tout le monde. Dans ce lycée, on y trouve aussi un collège et des BTS. Les cours commencent à 8 heures et se terminent à 18 heures. Les repas sont équilibrés et variés. Les cours sont intéressants.



Bonjour,
Je m'appelle Eliot et je suis en seconde au lycée Camille Claudel.

Je suis là pour vous parler de l'éducation des enfants qui se dégrade de plus en plus, ce qui est triste. L'école n'est plus la même qu'il y a quelques années. Le comportement et les attitudes sont déplorables pour certains. J'en ai parlé autour de moi et beaucoup de jeunes et d'amis sont d'accord avec moi. Les enfants d'aujourd'hui sont violents et irrespectueux.

Maintenant on est au lycée et on voit très bien que ça change beaucoup. Les adolescents mûrissent et grandissent, ce qui joue sur le comportement. Ce n'est pas du tout comme au collège où on voyait des bagarres, des cris et des élèves qui courent dans tous les sens.

Dans nos classes, les élèves peuvent être dissipés mais ne font pas n'importe quoi et tout le monde s'entend assez bien. Faites attention à votre comportement !

L'ambroisie, plante exotique envahissante

L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante terrestre qui s'est développée essentiellement sur les sols pauvres, déstructurés tels que déblais de chantier, friches industrielles, etc. puis a envahi les terres agricoles, les jardins, le domaine public. Elle ressemble à une plante autochtone : l'armoise (*Artemisia vulgaris*).



SON ARRIVÉE EN FRANCE

Les plantes ont de grands pouvoirs d'adaptation et sont capables de faire de grands voyages.

Les ambrosies ont donc réussi à traverser l'océan atlantique et nous viennent d'Amérique du Nord.

La première observation de cette plante en France fut dans le département de l'Allier en 1860.

Depuis, la région Auvergne Rhône Alpes (AURA) est la plus infestée par l'ambroisie et sa propagation inquiète les pouvoirs publics.

Quasiment tous les pays européens connaissent un développement anarchique de l'ambroisie.

POURQUOI S'INQUIÉTER ?

C'est la plante allergisante par excellence. Elle produit d'énormes quantités de pollens qui sont susceptibles de provoquer de graves crises d'asthme. Le pollen de l'ambroisie peut se disperser sur un rayon de 100 km environ et 5 grains de pollen par m³ d'air peuvent suffire à déclencher une allergie. Celle-ci se manifeste par des rhinites, conjonctivites aigües, urticaire voire de l'asthme.

En région AURA, les dépenses de santé dues à l'ambroisie sont estimées à plusieurs dizaines de millions d'euros par an.

De plus, l'ambroisie étant une espèce végétale pionnière, elle envahit les terres agricoles et concurrence les cultures. Cela peut générer une perte du rendement agricole pouvant aller jusqu'à 70% sur le tournesol.

QUE FAIRE ?

Face au risque de voir s'implanter l'ambroisie dans notre région, chacun peut agir :

- un pied d'ambroisie sur ma propriété, je l'arrache,
- hors de ma propriété et sur terrain public, si quelques plants, je l'arrache et le signale à la mairie,
- hors de ma propriété et en nombre important, je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE via l'application mobile, par email au contact@signalement-ambroisie.fr, par téléphone au **0 972 376 888**.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Pour ne pas la confondre avec l'armoise, plante locale :

- feuille du même vert clair sur les 2 faces,
- aucune odeur lorsque l'on frotte les feuilles dans sa main.

Si vous avez un doute, contactez la mairie de FAVEROLLES-SUR-CHER 02 54 32 04 01 ou le 07 71 69 75 53, personne référente, ou consulter le site plantnet.org.



un **TERRITOIRE** **ENGAGÉ** pour des **CITOYENS RESPONSABLES** de déchets de tri

SMIEEOM
Val de Cher

Le SMIEEOM

SMIEEOM Val de Cher
Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

Pour toute information sur nos services, appelez le 02 54 75 76 66

- mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, stop-pub...
- aide à l'achat de composteurs,
- réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,

abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr

SMIEEOM Val de Cher
Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
22, rue de Gâtines - 41110 SEIGY
smieeom.val2c@orange.fr
www.smieeom.fr
[@smieeom](https://www.instagram.com/smieeom)

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées chaque semaine. Le bac gris de collecte ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- La poubelle doit être sortie la veille du jour de la collecte.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.

→ Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

CHANGEMENT DE BACS

- Appelez le 0 800 350 103
- Emménagement ou déménagement.
 - Changement de volume, selon la taille de la famille.
 - Réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.

DÉCHÈTERIES

Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

Horaires d'ouverture

	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Mardi	fermées	9h30-12h 14h-18h
Mercredi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Jeudi	10h-12h fermées	9h30-12h fermées
Vendredi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h
Samedi	10h-12h 14h-17h	9h30-12h 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

FONCTIONNEMENT

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent d'accueil si vous ne l'avez pas encore. Le dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les professionnels. Il est payant pour les professionnels.



AIDE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 40 € à l'achat de votre composteur.

Demandez-la :
info@smieeom.fr
02 54 75 76 66

LES DECHETS RECYCLABLES

Déposés dans les colonnes de tri des Eco Points, ils sont ensuite pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques. Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison, au travail et même en vacances !

En cas de doute sur le tri ou pour trouver un Eco Point : www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66

les emballages recyclables

- Emballages plastiques & barquettes polystyrènes
- Briques alimentaires
- Emballages métalliques

le verre

- Bouteilles, pots et bouteilles

les papiers

- Cartonnages & petits cartons déchirés en morceaux
- Papiers, prospectus, magazines, etc.



Défi déchets 2024

Participez au Défi déchets proposé par le SMIEEOM et Sologne Nature Environnement.

De janvier à avril 2024, pesez vos déchets, apprenez à réduire les quantités jetées dans la poubelle grise, grâce à des ateliers Zéro Déchets : confection d'emballages réutilisables, fabrication de produits cosmétiques, cuisine anti-gaspi, compostage.

Devenez la famille Défi déchets de votre commune !
Informations & inscriptions :
02 54 76 27 18 // 07 61 47 81 71
preventiondechets.smieeom@gmail.com

En cas de doute ou pour trouver un Eco Point www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES

APPELEZ LE 02 54 75 76 66

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Guide de compostage, stop-pub...
- Aide à l'achat de composteurs
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres
- Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr



Retour en images 2023

Février
Ouverture de la déchèterie du Controis-en-Sologne.

Mars
Conférence Zéro déchet de Jérémie Pichon à St-Georges/Cher

Septembre
Installation de nouvelles colonnes de tri aériennes au design cubique et coloré.

Repair Café en mars, juin & octobre
Mur-de-Sologne, Contres, Bourré.

Novembre
SERD 2023 à Selles/Cher : réduction et recyclage des emballages.

Le SIAAM

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) regroupe 11 communes :

ANGÉ ; CHISSAY EN TOURAINE ; FAVEROLLES-SUR-CHER ; MAREUIL-SUR-CHER ; MONTHOU-SUR-CHER ; MONTRICHARD VAL de CHER (BOURRÉ ET MONTRICHARD) ; PONTLEVOY ; POUILLÉ ; SAINT JULIEN DE CHÉDON ; SAINT GEORGES-SUR-CHER et VALLIÈRES LES GRANDES

soit une superficie de 265 km² et une population totale > 16 075 habitants.



Le S.I.A.A.M exploite la station d'épuration d'une capacité de 22 500 équivalent par habitant située au lieu-dit « La Varenne » à Chissay-en-Touraine.

En 2022, la station d'épuration a traité 1 480 m³ d'effluents journaliers qui ont produit 144 tonnes de boues, équivalent à 7 200 équivalent par habitant

Le syndicat intercommunal exerce les compétences suivantes :

- 1) Collecte des Eaux Usées
- 2) Transport des Eaux Usées (réseau constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à un dispositif d'assainissement)
- 3) Traitement des eaux usées
- 4) Contrôle des Eaux Parasites
- 5) Contrôle des Nouveaux Branchements au Réseau d'Assainissement Collectif sur l'ensemble des communes adhérentes au S.I.A.A.M.

Le Syndicat effectue l'entretien de ses postes de refoulement situés dans les communes membres.

Depuis le 11 janvier 2011, par arrêté du président, le SIAAM a autorité pour contrôler les branchements au réseau d'assainissement collectif des installations privées et publiques, lors des transactions immobilières et de fonds de commerce, sur l'ensemble des communes adhérentes au SIAAM.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les communes du Syndicat ont transféré la compétence de la gestion et de l'entretien de l'ensemble de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM. Aussi, l'établissement préserve 198,180 km de canalisation de transfert d'eaux usées.

Le syndicat est géré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes (1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant).



CHISSAY EN TOURAINE



FAVEROLLES/CHER



MONTHOU/CHER



MONTRICHARD-VAL DE CHER



PONTLEVOY



STJULIEN de CHÉDON



S.t.G.-s/C
Saint-Georges-sur-Cher



VALLIERES les GRANDES

BILAN DE L'ANNÉE 2023

- Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur Montrichard, commune déléguée de Montrichard Val de Cher au lieu-dit « les Demeures de la Tour »
- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif à Saint Georges-sur-Cher (réseau rond-point de la RD 976)
- L'étude du schéma directeur est terminée. Ce document améliore la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Son descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées est utile dans le cadre du repérage des points à améliorer. Il permet également de prendre en compte les travaux réalisés et à exécuter sur les ouvrages du SIAAM.

PROJETS 2024

- Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur la commune déléguée de Montrichard au lieu-dit « coteau Rouet » et sur la Commune de Saint-Georges-sur-Cher au lieu-dit « les Raimbaudières »
- Travaux de réhabilitation sur la commune de Pontlevoy aux lieu-dit « Chevière et Point du Jour » et sur la commune de Monthou-sur-Cher sur la « R.D.21 »
- Travaux de chemisage sur la commune déléguée de Montrichard « Rue de Sully »
- Optimisation du traitement des boues (Station d'Épuration) remplacement de la presse à vis

INFOS

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement sans l'autorisation préalable du SIAAM.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SIAAM assure la mise en place de la boîte de branchement qui est à la charge de l'abonné. Doit être réalisé dans un délai de 2 ans, selon la législation en vigueur, le raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM pourra faire vérifier par un agent du syndicat que les installations privées et les branchements sont corrects avant tout raccordement au réseau public.

TARIFS 2023 POUR LES 11 COMMUNES ADHÉRENTES

Abonnement annuel	50 €
Redevance (rejet eaux usées).....	2 €/m3
Taxe de droit de raccordement.....	1 400 €
Forfait acquisition	1 700 €
d'une boîte de branchement	
Demande de diagnostic (contrôle).....	205 €
Contre-visite de contrôle	110 €
(après travaux éventuels)	
Intervention technique (tarif horaire).....	110 €
Nettoyage de siphon.....	45 €
Débouchage canalisation.....	3 €/ml
Passage caméra + rapport.....	5 €/ml

Contact

CONTACTS INTERVENTIONS TECHNIQUES ET CONTRÔLES

02 54 32 72 23 ou le 06 42 10 54 65
siaamstep@orange.fr

Du lundi au jeudi :
8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Vendredi :
8 h 00 à 12 h 00

Du vendredi à partir de 12 h 00 au lundi 8 h 00 :
Établissements 37/41 au 02 47 57 06 11

CONTACT SECRÉTARIAT

64, Route de Tours BOURRÉ
41400, Montrichard-Val-de-Cher
02 54 32 61 58
siaam@orange.fr
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00



Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois

Retrouvez toute l'actualité du pays de la vallée du cher et du romorantinois sur son site internet www.pays-sud41.fr



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINOIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE



Signataire d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale avec la région Centre -Val de Loire, c'est 11,713 millions d'euros qui ont été alloués par la Région entre 2017 et 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de communes, ainsi que les porteurs de projets privés. Plus de 180 projets ont ainsi été financés sur le Territoire.

Le contrat de 4^{ème} génération arrive à son terme et le prochain, en partenariat étroit avec les deux communautés de communes, devrait débuter dans quelques mois.

Sur notre Territoire du sud Loir-et-Cher, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois a accompagné de nombreux projets comme la création de la Maison de Santé de Selles-sur-Cher, ou encore l'aménagement en cours de la véloroute Cœur de

France à vélo, mais aussi la perméabilisation de la cour d'école de Saint-Aignan, l'aménagement de la bibliothèque de Monthou-sur-Cher ou la réhabilitation de la porte des Béliers à Romorantin...

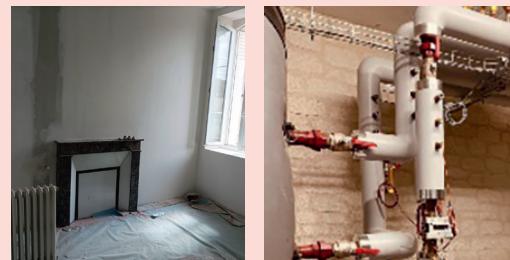


➔ Contact Pays : Julien BEAUDON • direction@pvcr41.fr



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE

Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes et associations du Pays désireuses d'améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. En 2023, le C.E.P. est intervenu en appui technique sur plusieurs projets, dont notamment la rénovation et l'isolation de l'école de Chissay-en-Touraine et l'installation de sa chaudière biomasse, ou encore les travaux d'isolation du logement communal de Vallières-les-Grandes



➔ Contact Pays : Emmanuel CHARONNET
cep@pvcr41.fr



LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Le Pays a été lauréat pour porter ce projet. En 2023, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées :

- Formations culinaires auprès du personnel de restauration scolaire de plusieurs écoles,
- Ateliers de « sensibilisation / réflexion » auprès des scolaires de cycle 3, comme à Châtres-sur-Cher, Mennetou, Pouillé, Mareuil ou encore à Fresnes.
- Élaboration d'un projet Climagri, qui a réuni les acteurs locaux en vue de diviser les émissions directes et indirectes des gaz à effets de serre à l'échéance 2050.

➔ contact@pvcr41.fr



LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois s'est vu décerner le label « Pays d'Art et d'Histoire » le 11 septembre 2014 par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Il qualifie les territoires qui s'engagent dans une démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine dans toute leur diversité, de la Préhistoire à l'architecture du XXI^e siècle.

Les collectivités territoriales distinguées, s'engagent alors, par le biais d'une convention décennale signée avec le ministère de la Culture et de la Communication, à renforcer leurs politiques de valorisation des patrimoines.

Toutes nos actions et publications sont en ligne et téléchargeables gratuitement sur notre site

➔ Contact Pays : Valérie CHAPEAU
contact@pvcr41.fr



LEADER - PROGRAMME EUROPÉEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Le programme européen LEADER est porté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois pour la période 2023-2027.

L'installation du Comité de programmation a eu lieu mercredi 11 octobre 2023 dans les locaux de la Majo à Romorantin, où Jean-Luc BROUTIN a été élu Président du GAL*. C'est lors de ce Comité de programmation, constitué d'acteurs publics et privés, que les projets sont présentés et évalués, afin de valider ou non leur éligibilité et l'accord de subvention.



Pour cette nouvelle stratégie du programme LEADER 2023-2027, il s'agit de : « Valoriser les ressources d'aujourd'hui, inventer les ressources de demain pour le renouveau économique, la transition écologique et la cohésion sociale du territoire de la vallée du Cher et du Romorantinois ». Elle s'adresse toujours aussi bien à des porteurs de projets publics que privés (associations, entreprises...).

L'enveloppe FEADER allouée pour la période 2023-2027 s'élève à 905 000 €, dont une partie dédiée au financement de l'animation. Les porteurs de projets peuvent d'ores et déjà contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements.

* Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur le territoire du Pays.

➔ Contact Pays : Camille GILLET
leader@pvcr41.fr



Les actus de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le 16 octobre dernier, le conseil communautaire s'est réuni pour procéder à l'élection du nouvel exécutif de la Communauté de communes Val de Cher Controis. Pour endosser ses nouvelles fonctions de sénateur, Jean-Luc Brault a passé le relai de la présidence de la Communauté de communes à son 1er vice-président et maire de Saint-Georges-sur-Cher Jacques Paoletti.

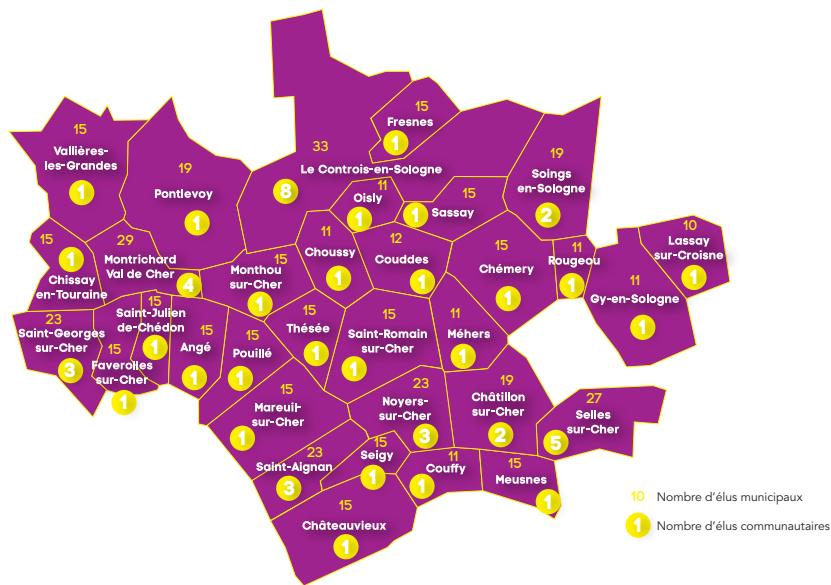


VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

LES MEMBRES DU BUREAU

- Jacques PAOLETTI, président, Saint-Georges-sur-Cher
- Stella COCHETON, vice-présidente en charge des finances, Selles-sur-Cher
- Jean-François MARINIER, vice-président en charge de l'eau/assainissement et GEMAPI, Monthou-sur-Cher
- Martine DELORD, vice-présidente en charge des ressources humaines, Le Controis-en-Sologne
- Christian SAUX, vice-président en charge du développement culturel et de la vie associative, Châteaueux
- Christine OLIVIER, vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et des services à la population, Pontlevoy
- Alain GOUTX, vice-président en charge de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, Pouillé
- Karine MICHOT, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire et du développement numérique, Le Controis-en-Sologne
- Jean-Jacques ROSET, vice-président en charge des infrastructures et des zones artisanales, Noyers-sur-Cher
- Damien HENAULT, vice-président en charge du développement touristique, Montrichard Val de Cher
- Alain POMA, vice-président en charge du Plan Climat (PCAET) et de la mobilité, Châtillon-sur-Cher
- Bernard CORNEVIN, conseiller délégué aux centres aquatiques
- Patrick GIBAUT, conseiller délégué à l'agriculture
- Membres complémentaires : Bernard Biette, Éric Martellière, Olivier Racault, Éric Lacroix, Jean-Pierre Epiais, Éric Carnat et Pierre Langlais.

VOTRE TERRITOIRE



CHIFFRES CLÉS

48 000 habitants
33 communes
55 élus communautaires
94 M€ de budget 2023



Programmation 2024 : spectacle jeune public « Sauve mouton » par la Cie Discrète

© MJArlha Louise Maurice

NOS MISSIONS

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Enfance jeunesse
- Politique de santé
- Politique culturelle, sportive et de loisirs

AGENDA

VŒUX COMMUNAUTAIRES

MER. 17 JANVIER • 18 H 30
Soings-en-Sologne - Salle des fêtes
Cérémonie des vœux de la Communauté de communes

A ROUND IS A ROUND

VEN. 26 JANVIER
Feings - Théâtre du Grand Orme
Pièce par le Théâtre des Vallées

GÂCHIS-BOUZOUK

MER. 29 JANVIER
Sassay
Spectacle de Pile poil et cie

DIMANCHE EN FAMILLE

Spectacles jeune public autour d'« Éclats de lire » avec un spectacle suivi d'un goûter. Entrées de 5 € au profit des projets culturels des écoles primaires. Gratuit pour les moins de 12 ans.

DIM. 10 MARS • 16 H 00

Vallières-les-Grandes - Salle des fêtes
Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 7 AVRIL • 16 H 00

Selles-sur-Cher - Cinéma
Sauve-mouton par la Cie Discrète

DIM. 2 JUIN • 16 H 00

Mareuil-sur-Cher - Le Réveil
Sept histoires par la Cie Grand Tigre dans le cadre du salon du livre

FORUM JOBS D'ÉTÉ

SAM. 16 MARS • 09 H 00
Le Controis-en-Sologne
Forum jobs d'été pour les jeunes de 17 à 25 ans : jobs d'été, infos jeunes, animation, ...

L'HISTOIRE DE L'ARGENT

SAM. 30 MARS
Feings - Théâtre du Grand Orme
Pièce par la Cie Ricotta

GRIMACES EN CUISINE

MAR. 16 AVRIL
Feings - Théâtre du Grand Orme
Concert de l'Ensemble Orchestral de Loir-et-Cher

NEW TRAD FEST

VEN. 10 & SAM. 11 MAI
Saint-Aignan - Salles des fêtes
Festival de musiques actuelles autour de la musique traditionnelle et ses « revisitations »

CHACUN SA MUSE

DIM. 26 MAI
Saint-Aignan - Aux Bernardines
Concert Renaissance du Banquet du Roy dans le cadre d'un mini-festival Ronsard

MEUSNES IN JAZZ

SAM. 8 JUIN
Meusnes - Château de Quinçay



Suivez toute l'actualité de votre Communauté de communes

sur facebook

sur www.val2c.fr

sur linked in

par newsletter

Plus d'infos et autres manifestations sur www.val2c.fr & page facebook Val de Cher Controis
Attention, agenda prévisionnel.



Le SIAEP

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard Val de Cher, Chissay en Touraine, Angé, Pouillé, Mareuil s/c, Faverolles s/c, St-Julien-de-Chédon, St-Georges s/c et une partie de la commune de Monthou-sur-Cher « Route des Vaublins », pour une population totale de 13 000 habitants et 7 656 abonnés sur 324 km de réseau.

1, rue des Fauvettes
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER
02 54 32 07 83
accueil@siaepvaldecher.fr

BUREAU

Président : M. VALADE Jean-Michel
1^{er} Vice-Président : M. DUPONT Daniel
2^e Vice-Président : M. THIELIN Yannick

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2022

- Changement de compteurs d'eau potable et pose de compteurs avec module radio
- Création de branchements neufs
- Comblement des forages de Chissay-en-Touraine
- Réhabilitation du réservoir sur tour de St-Georges-s/c
- Réfection d'un surpresseur à Chissay en Touraine
- Mise à jour du SIG (Système Informatique Géographique)
- Renouvellement de conduites AEP sur les communes d'Angé et Montrichard-Val-de-Cher
- Réfection d'enrobés sur les communes du syndicat suite aux travaux réalisés sur le réseau d'eau potable
- Fermeture du surpresseur de Vallagon et réfection du surpresseur et stockage du Poliveau à Bourré
- Fermeture du surpresseur du « Canton » et bouclage par 850 m de conduite d'eau en régie avec la participation de la mairie de Chissay
- Entretien du patrimoine immobilier

PRÉVISIONS 2024

- Suppression des branchements en plomb
- Pose de compteurs avec module radio (environ 1000 compteurs)
- Réhabilitation du réservoir sur tour de Pouillé
- Etude en vue du transfert de compétences à la Communauté de Communes Val de Cher Controis au 1^{er} janvier 2025
- Renouvellement d'une conduite « Rue de Pontcher » et « Route d'Amboise » à Montrichard Val de Cher
- Déplacement d'une conduite d'eau potable qui se trouve en partie privée à Angé (600 m avec reprise des branchements)

INFORMATIONS

Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale

- Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné (154.00 €).
- N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.
- Il est rappelé aux abonnés que toutes facilités doivent être accordées aux agents du service des eaux pour la relève du compteur ainsi que pour son remplacement.

De nombreuses fuites (environ 35 000 m³ soit 70 châteaux d'eau) ont été répertoriées cette année chez les abonnés, nous invitons donc ces derniers à une plus grande vigilance.

→ Une fuite détectée est une facture maîtrisée.

Sur l'ensemble des courriers envoyés aux abonnés pour surconsommation seulement 1/3 de réponses reçues.

En cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné. Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.

Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage ainsi que sur les robinets extérieurs, arrosages automatiques...

Afin de mieux informer et alerter ses abonnés en temps réel, le syndicat s'est équipé du système d'information PANNEAUPOCKET.

Vous y trouverez des informations pratiques telles que le règlement du service, les coupures d'eau pour cause de fuite avec la localisation, les prévisions de travaux, les périodes de relève des compteurs d'eau...

Cette application est gratuite ; il n'est pas nécessaire de créer un compte et aucune donnée personnelle n'est demandée.

MODALITÉS DE FACTURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2020,

- L'eau et l'assainissement sont regroupés sur la même facture.
- Établissement de deux factures par an (1 estimative + 1 solde).

Depuis le 1^{er} janvier 2021, plusieurs moyens de paiement sont proposés, à savoir :

- Prélèvement mensuel
- Paiement en ligne
- Paiement de proximité (chez les buralistes)
- Prélèvement automatique annuel
- Chèque (à envoyer au SGC de Romorantin)

Pour tous les problèmes liés aux règlements, merci de contacter directement le SGC de Romorantin.

Le SIAEP VAL DE CHER n'est pas habilité à gérer les encaissements ; ceux-ci sont gérés par la Trésorerie de Romorantin-Lanthenay.

Le SIAEP VAL DE CHER n'est pas habilité à recevoir les chèques.

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	Exercice 2021	Exercice 2022
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,07	2,2
INDICATEURS DE PERFORMANCE		
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	100 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120	120
Rendement du réseau de distribution	90,6%	92,3%
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,7	0,6
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,6	0,5
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0%	0,25 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	94,7%	100 %



Horaires

Le secrétariat est assuré par Mmes GODEAU Barbara et HAUDEBERT Jacqueline du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mercredi).

Les services techniques sont assurés par Mrs JOUANNEAU Jean-François - FOUILLET Damien - JOSEPH Denis - PINON Pierre - CHERTEMPS Xavier - VIEULLE Steven, DONZET Loïc et COTTIER Martial, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Un service d'astreinte est assuré en dehors de ces horaires d'ouverture, il suffit de composer le n° d'urgence.

→ Pour les problèmes administratifs (factures, réclamations...) et les fuites peu importantes, manques de pression... Merci d'appeler les jours d'ouverture du secrétariat.

N° d'urgence

02 54 32 07 83

24h/24 - 7j/7

La crémation

Qui décide de la crémation ?

- Le défunt avait exprimé sa volonté d'être incinéré, vous devez la respecter,
- Le défunt n'avait pas laissé d'indication. La décision appartient aux proches.

Dans quel délai la crémation doit-elle avoir lieu ?

- Au minimum 24h et au maximum 6 jours ouvrables après le décès.

Comment choisir une entreprise de pompes funèbres ?

- Dans une commune de moins de 5000 habitants, vous pouvez choisir librement un opérateur funéraire. Il doit vous fournir :
 - une documentation générale avec tarifs,
 - un devis individuel gratuit
 - un bon de commande, si vous acceptez le devis.

Quelles démarches à effectuer ?

- Après déclaration du décès, vous devez effectuer quelques formalités. En pratique, l'entreprise de pompes funèbres les prend en charge.

Combien coûte une crémation ?

- Le coût est variable selon le lieu et les prestations choisies, d'où l'intérêt d'un devis.

LE STATUT DES CENDRES

- La loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire a conféré aux cendres issues de la crémation un statut et une protection comparables à ceux accordés à un corps inhumé.

LE DEVENIR DES CENDRES APRÈS LA CRÉMATION

- Le plus simple est d'anticiper de son vivant en laissant les consignes à respecter, sinon les proches en décideront.
- L'urne contenant les cendres est remise à la famille ou aux pompes funèbres.

S'offrent alors plusieurs possibilités :

- Au sein d'un cimetière, l'urne sera placée dans un caveau familial ou dans une cavurne scellée sur un monument funéraire ou encore déposée dans un columbarium.
- L'urne peut également être ouverte et les cendres dispersées dans le jardin du souvenir, cette opération est pratiquée par les pompes funèbres.
- Vous pouvez également procéder à la dispersion des cendres en pleine nature (sous conditions).

Pour être en pleine nature, le terrain doit n'appartenir à personne et ne pas être clos.

Il y a également obligation de déclaration du lieu de dispersion auprès de la mairie de naissance du défunt. La dispersion est interdite en un lieu public (parc communal, square, stade...)

Toutefois, la dispersion dans une grande étendue (champ, forêt, prairie...) accessible au public mais appartenant à une personne privée est possible avec l'accord du propriétaire.

La dispersion ou l'immersion de l'urne (matière biodégradable) est autorisée en mer.

La dispersion peut-être interdite dans certains cours d'eau, renseignez vous auprès des mairies concernées.

- L'inhumation de l'urne dans une propriété privée est possible, il faudra dans ce cas une autorisation préfectorale.

À noter

Depuis 2008, il est interdit de conserver des cendres cinéraires à domicile.

Les proches peuvent temporairement garder l'urne avant de procéder à la dispersion.

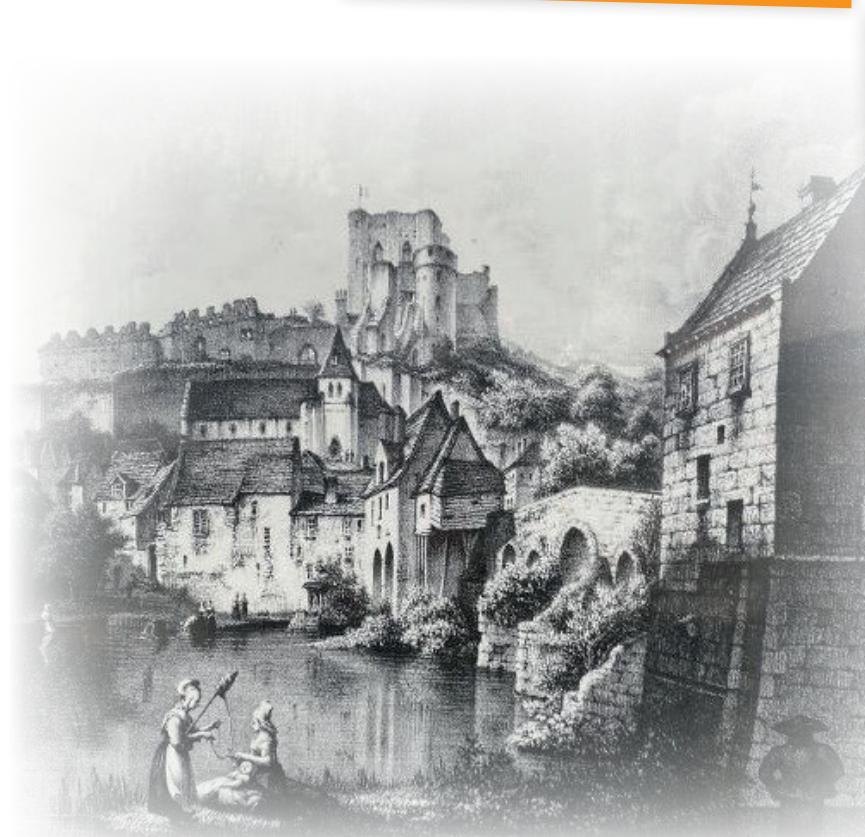
Le transport d'une urne ne nécessite aucune autorisation.

En l'absence d'une décision, après incinération, l'urne pourra être conservée pendant un an au funérarium (frais à prévoir) passé ce temps, les cendres seront dispersées dans un lieu dédié.

Ces informations proviennent du site service-public.fr.

La loi sur la liberté des funérailles date du 15 novembre 1887 et a été modifiée par celle du 24 février 1996.

Il existe une Fédération Française de Crémation (FFC) où vous pourrez trouver toutes les informations qui vous seront nécessaires. A noter que la secrétaire nationale de cette fédération habite Bléré et se tient prête à vous renseigner. (ffcremation-nt@orange.fr)



LE PETIT FAVEROLLAIS

